

Rubrique 2560 Synthèse de l'accidentologie

Au 27/01/2015, la base de données ARIA recense 140 événements survenus en France impliquant une activité de travail mécanique des métaux classable sous la rubrique 2560 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).

Cet échantillon n'est pas exhaustif de l'ensemble des accidents survenus en France dans ce secteur d'activité. Il est basé sur les remontées d'informations des inspecteurs, du Ministère et de la presse.

Les secteurs industriels impliqués dans l'accidentologie de cette rubrique

La répartition des accidents liés à la rubrique 2560, par secteur d'activité industriel est la suivante :

Code NAF		Nb d'accidents	%
25	- Fabrication de produits métalliques sauf des machines et des équipements	62	44%
24	- Métallurgie	38	27%
28	- Fabrication de machines et équipements n.c.a.	17	12%
29	- Industrie automobile	8	6%
30	- fabrication d'autres matériels de transport	5	4%
26	- fabrication de produits informatiques, électroniques et d'optiques	4	3%
27	- Fabrication d'équipements électriques	3	2%
33	- Réparation et installations de machines et d'équipements	3	2%

Deux types d'accidents prédominant : l'incendie et les rejets de matières polluantes dans le milieu aquatique

La répartition des accidents par typologie est la suivante :

Phénomène dangereux (non exclusif l'un de l'autre)	Nb d'accidents	% d'accidents de l'échantillon générant le phénomène
Incendie	84	60%
Rejet de matières dangereuses / polluantes	62	44%
- de type épandage/fuite de liquide	49	35%
- de type émanation de vapeur ou gaz	2	1%
- de type émanation de fumées	11	8%
Explosion	8	6%
Presque accident	9	6%

Les deux principaux phénomènes dangereux de l'activité de travail mécanique des métaux sont **l'incendie** et les **rejets de matières dangereuses ou polluantes** dans l'environnement et plus principalement **les eaux superficielles**. Les incendies s'accompagnent parfois d'émanations remarquables de fumées.

Ils concernent plusieurs types d'installations :

- les machines outils à cause de la présence d'huile ou de métaux huilés servant de combustible (ARIA 34859, 15484, 44368, 43724, 40745, 40653, 36085, 34859) ;
- les presses et les pompes hydrauliques de presse (ARIA 38414, 41163, 44809, 24751) ;
- les laminoirs à chaud ou à froid (ARIA 29466, 30379, 33270, 27351, 23075, 10507, 7026) ;
- les fosses sous les machines outils pouvant contenir de l'huile (ARIA 42527) ;
- les systèmes d'extraction de poussières qui peuvent contenir des résidus de poussières métalliques ou d'huile servant de combustible à l'incendie (ARIA 44164, 43497, 43203, 44939, 34383, 31474, 7024) ;
- les utilités comme les compresseurs (ARIA 34609) ;
- les stockages de déchets d'huile ou de résidus métalliques contenant de l'huile (ARIA 44875, 25394, 14421, 10407) ;
- les transformateurs ou armoires électriques (ARIA 27720, 15025, 5974).

Les rejets de matières dangereuses ou polluantes de type épandage ou fuite concernent essentiellement les **circuits d'alimentation en huile ou en émulsion** des machines (ARIA n°1733, 9803, 17069, 17216, 20573, 31978, 34730,

35447, 35513, 43028, 44314), les **cuves et systèmes rétentifs d'huile** (ARIA n°6406, 9721, 30754, 44314) ou les aires de stockage de **copeaux ou tournures métalliques enduits d'huile** (ARIA n°20828, 8680, 13488, 20828, 24002, 25394, 26925).

Enfin, le phénomène d'explosion concerne :

- des **stockages de bouteilles de gaz** présents dans les ateliers et notamment les bouteilles d'acétylène utilisées pour les opérations de soudure (ARIA n°21521, 44368) ;
- deux explosions concernent des **presses** : une explosion pneumatique (ARIA n°31801) et une explosion liée au système de pré-chauffage au gaz (ARIA 43420).
- le **stockage de fûts d'huile usagées en mélange** avec des solvants (ARIA 14421) ;
- l'inflammation puis l'**explosion de vapeurs d'huile** dans un laminoir (ARIA 7026) ;
- une **explosion de poussières** dans une gaine d'aspiration (ARIA 7024).

Des accidents qui impactent souvent le milieu naturel

Conséquences renseignées sous ARIA	Nb d'accidents	%
Conséquences humaines	14	10%
<i>Blessés graves et légers</i>	5	4%
<i>Blessés légers uniquement</i>	9	6%
Conséquences économiques chiffrées sous ARIA	8	6%
<i>Domages matériels internes</i>	8	6%
<i>Pertes d'exploitation internes</i>	2	1%
Conséquences sociales	26	19%
<i>Chômage technique</i>	23	16%
<i>Privation d'usages – eau potable</i>	1	1%
<i>Périmètre de sécurité</i>	2	1%
<i>Interruption de la circulation</i>	3	2%
Conséquences environnementales	47	34%
<i>Pollution atmosphérique</i>	5	4%
<i>Pollution aquatique</i>	37	26%
<i>Pollution du sol</i>	6	4%
<i>Atteinte à la faune sauvage</i>	2	1%
<i>Atteinte à la flore sauvage</i>	2	1%

Les eaux superficielles sont des cibles fréquentes

Un accident sur trois a eu des conséquences sur le milieu naturel.

Plus d'un quart des accidents liés aux activités de travail mécanique des métaux **génère une pollution des eaux.** Certains de ces accidents impactent d'ailleurs la faune et la flore locale (ARIA 13511, 8680).

4 % seulement des accidents ont impacté le sol (ARIA 44314, 3676, 6406, 17069, 24002, 27720).

La pollution atmosphérique provient surtout des fumées émises au cours des incendies.

Des conséquences sociales non négligeables

16 % des accidents ont généré des mesures de chômage technique du fait :

- de la destruction de l'usine (ARIA 44368, 8789, 6766) ou d'une partie (ARIA 32982, 37807, 27379, 9458, 7159, 2761) ;
- de l'inondation des installations (ARIA 44062, 16409) ;
- de la destruction des gaines d'aspiration ou de la centrale d'aspiration des vapeurs d'huile (ARIA 43497, 31474) ;
- du temps nécessaire à la vérification des installations après une explosion (ARIA 43420) ;
- de l'interruption de la production (ARIA 41 842) ;
- de l'endommagement de matériels (ARIA 35970, 34859, 34609, 28877, 27016, 17783, 5974).

Dans certains cas la circulation a dû être interrompue et un périmètre de sécurité a été instauré, notamment pour faciliter l'intervention des pompiers (ARIA 34383) ou par mesure de sécurité (ARIA 44368).

Des accidents qui génèrent des blessés

5 accidents ont eu pour conséquence des blessés graves et légers :

- ARIA n°31801, une presse de formage hydraulique de 800 à 1 000 bar **éclate**, blessant 5 employés dont 2 gravement. Le bureau du chef d'équipe du secteur et l'un des 2 postes de travail sont détruits ; des morceaux de pièces (canalisations, vannes...) sont projetés jusqu'à 30 m et des cloisons amovibles séparant les différentes machines de l'atelier sont endommagées.
- ARIA n°1733, un égoutier est **intoxiqué** lors de l'intervention faisant suite au déversement d'huile de coupe dans le milieu naturel.
- ARIA n°7024, une explosion sur une gaine d'aspiration brûle plusieurs personnes dont une gravement.
- ARIA n°7026, une explosion au niveau d'une cage de laminoir brûle plusieurs personnes.
- ARIA 10507, 4 personnes intoxiquées par les fumées d'incendie sont hospitalisées.

14 accidents avec des blessés légers essentiellement dus à :

- des **intoxications** liées à la fumée suite à un incendie des installations (ARIA n°44809, 42139, 30379, 35970, 38414, 44368, 24875, 10507, 1733,) ;
- des **brûlures** (ARIA n°7024, 7026) ;
- des **traumatismes** (ARIA 31801).

Des conséquences économiques peu chiffrées

Beaucoup d'accidents font état de destructions d'installations mais ne chiffrant pas ces dommages. C'est le cas notamment des accidents ayant généré la destruction de l'usine ou d'une partie de celle-ci, par exemple ARIA 44368, 8789, 6766, 32982, 37807, 27379, 7159, 2761 ou encore ceux faisant état de matériels endommagés, par exemple ARIA 43497, 31474, 35970, 34859, 34609, 28877, 27016, 17783, 5974.

Les montants des pertes d'exploitation et des pertes matérielles sont renseignées pour 6 accidents seulement de notre échantillon. Le montant moyen du coût généré par l'accident est de 1,9 M€.

A noter qu'il s'agit principalement de montants renseignés en francs et convertis en euros dans la base ARIA mais non actualisés. Des informations plus complètes et des coûts actualisés conduiraient probablement à des conséquences économiques supérieures à cette valeur.

Des causes matérielles, humaines et organisationnelles

De nombreux accidents concernant la rubrique 2560 n'ont pas de causes identifiées et renseignées sous ARIA. S'agissant parfois d'accidents relativement anciens, il n'est pas facile d'obtenir aujourd'hui ces informations. Il est donc difficile de sortir des indicateurs fiables sur les causes récurrentes de ce secteur d'activité.

Toutefois, nous avons pu mettre en relief un certain nombre de causes que nous avons classé dans 3 grandes catégories :

- les causes matérielles ;
- les causes d'origine naturelles (risques NATECH) ;
- les facteurs organisationnels et humains.

Défaillances de matériels

Les défaillances de matériels sont très variées. Elles concernent :

- des **défaillances électriques** (échauffement de câblage électrique : ARIA 24715, dysfonctionnement d'un boîtier électrique : ARIA 32240, court circuit : ARIA 40688, origine non précisé ARIA 27016, 27720, 34859, 40109, 43028, 43497) ;
- des dysfonctionnements au niveau des **thermostats de sécurité** sur les **résistances** chauffantes (ARIA 26466) ;

- un dysfonctionnement du **système de refroidissement** d'une fraise (ARIA 15484) ;
- un dysfonctionnement d'un **compresseur** approvisionnant des machines-outils (ARIA 34609) ;
- une défaillance au niveau du **circuit d'alimentation en émulsion** d'une machine (ARIA 13511, 44314) ;
- un dysfonctionnement du **dispositif de contrôle du niveau haut** d'une cuve d'huile (ARIA 26925) ;
- un dispositif de **fermeture de l'obturateur de réseau** d'eau pas assez réactif (ARIA 26925) ;
- la surchauffe d'une **pompe hydraulique d'une presse** à matricer (ARIA 38414) ;
- une défaillance de **l'asservissement entre le niveau d'eau du laveur d'air et l'extraction** des poussières (ARIA 43203) ;
- une **fuite de gaz sur un chalumeau** utilisé pour le préchauffage de la matrice d'une presse (ARIA 43420).

Récapitulatif des principaux équipements défaillants :

- installations électriques (ARIA n°15025, 17216, 22158, 24715, 27016, 27720, 32240, 34859, 40109, 40688, 43028, 43497) ;
- canalisation de transport des huiles (ARIA 3676, 9803, 17069, 35513)
- cuve de stockage d'huile (ARIA 6406, 9721, 20828)
- filtre à poussières métalliques/ gaine aspirante (ARIA 33863, 34383, 44939, 41698)
- presses (ARIA 31801, 39931, 41117, 44809)
- pompe hydraulique d'alimentation en huile des machines (ARIA 38414, 44314)
- capteur de niveau sur les cuves d'huile (ARIA 26925)
- vanne défaillante sur circuit d'alimentation en émulsion (ARIA 13511)
- rétentions des stockages d'huile (ARIA 30754)
- rupture de tôle (ARIA 23075)
- thermostat de sécurité des résistances chauffantes dans le bac à huile des laminoirs (ARIA 29466)
- système d'asservissement sur un extracteur d'air (ARIA 43203)
- système de refroidissement des machines-outils (ARIA 15484)
- compresseur d'air alimentant les machines-outils (ARIA 34609)

Risques NaTech (naturels et technologiques)

On relève également quelques phénomènes dangereux initiés par les événements naturels dont :

- 3 inondations dont une liée à une brèche sur une digue (ARIA 16409, 43732, 44062) ;
- 1 épisode de fortes précipitations ayant saturé les réseaux d'eaux pluviales et les déshuileurs entraînant leur débordement (ARIA 20720) ;
- 2 chutes de neige ayant entraînés l'effondrement de la toiture des bâtiments (ARIA 21589, 37807) ;
- 2 épisodes de gel ayant générés l'éclatement d'un tuyau d'eau puis une inondation de matériel électrique dans un cas (ARIA 41765) et le débordement d'une fosse contenant des huiles dans l'autre cas (ARIA 39512).

Facteur Organisationnel et Humain (FOH)

Les défaillances organisationnelles et humaines sont relatives à la formation, à l'encadrement des opérateurs ainsi qu'à des défaillances dans l'exploitation du site :

Choix des équipements et procédés mal adaptés au risque :

- choix de résistances chauffantes mal dimensionnées par rapport à la température d'inflammation des huiles (ARIA 29466) ;
- réglage du seuil de déclenchement de l'alarme associée à la mesure en continu des hydrocarbures dans le réseau d'évacuation des eaux au-dessus du seuil de saturation de la sonde (ARIA 35447).
- utilisation d'un biodétergent pour l'entretien d'une canalisation entraînant une mise en suspension non prévue de résidus d'hydrocarbures (ARIA 42634) ;
- pas d'isolement du réseau d'eaux pluviales par rapport aux organes des machines-outils susceptibles de perdre de l'huile (ARIA 35513) ;
- refoulement possible du réservoir de stockage d'huile d'une machine dans le réseau d'eaux pluviales (ARIA 31978).

Formation et encadrement des opérateurs :

- erreurs de manipulation / fausses manœuvres (ARIA n°22552, 29466, 31978, 35447, 44875) ;

- non respect du programme de nettoyage (ARIA 42527).

Organisation de l'environnement physique de travail:

- nettoyage insuffisant, entraînant la présence de résidus d'huile à proximité du laminoir générant des étincelles (ARIA 24751) ;
- mauvais entretien des gaines d'extraction / filtres des poussières métalliques (ARIA n°34863, 34383).

Procédures et consignes :

- des travaux de soudure au niveau d'un laminoir ont généré un feu. Le risque n'avait visiblement pas été identifié avant les travaux. L'existence d'un permis de feu n'est pas précisé (ARIA 44164).

Communication :

- dysfonctionnement dans la communication entre le personnel de maintenance et une entreprise extérieure intervenant sur le site (ARIA 22552) ;
- non signalement d'un défaut d'asservissement (ARIA 43203).

Organisation des contrôles :

- absence ou contrôle de l'étanchéité des rétentions inefficace (ARIA 30754,44314) ;
- défaillance des contrôles à effectuer au niveau des presses (ARIA 43203) ;
- déversement d'huile dans l'environnement non décelé par l'exploitant (ARIA 26925).

Malveillance :

Parmi les 140 accidents répertoriés dans la base, quatre accidents font état d'un acte de malveillance suspecté. Il s'agit des accidents 12324, 20134, 35570, 44917.

Une des **causes principales** des accidents relatifs à la rubrique 2560 répertoriés sous ARIA est la **défaillance électrique**. Malheureusement, nous avons jusqu'à présent collectés **très peu facteurs organisationnels et humains (FOH)** permettant de savoir si les sites accidentés avaient **mis en place une organisation permettant de contrôler ces installations électriques et d'effectuer les réparations nécessaires**.

Mesures prises à la suite des sinistres

Les actions prises par les exploitants sont principalement des mesures de premier niveau qui concernent :

- la mise en place de mesures de protection et d'organes de sécurité sur les installations ;
- la modification ou la remise en état des installations accidentées ;
- les mesures de lutte contre l'incendie et la surveillance des installations.

Mise en place de mesures de protection et d'organes de sécurité sur les installations

- mise en place de clapets anti-feu dans la canalisation d'extraction d'air des laminoirs et en tête des moteurs de cage de laminoirs. Asservissement de ces clapets à un fusible thermique dans le conduit principal (ARIA 44164) ;
- mise en place de clapets coupe-feu sur les piquages d'aspiration des machines de production ainsi qu'en amont des centrales de filtration de l'établissement (ARIA 43497) ;
- mise en place d'une alarme de niveau haut dans une fosse de rétention (ARIA 43732) ;
- mise en place d'alarme avec report de défaillance sur des pompes de relevage au niveau d'une fosse où sont stockées des huiles (ARIA 43732) ;
- dans les réseaux d'évacuation des eaux, adaptation des seuils de saturation en hydrocarbure des sondes de contrôle à des épisodes de rejets accidentels (ARIA 35447) ;
- isolement du réseau d'eaux pluviales par rapport aux organes de machines-outils susceptibles de perdre de l'huile (ARIA 35513) ;
- mise en place d'une pompe anti-refoulement sur le réservoir de lubrification d'une machine (ARIA 31978) ;
- mise en place d'une détection incendie (ARIA 32240) ;
- étanchéification du parc à ferraille (ARIA 25394).

Modification ou remise en état des installations

- remplacement de pompes de relevage défectueuses au niveau d'une fosse où des huiles sont manipulées (ARIA 43732) ;

- suppression du système de pré-chauffage des cuves à huile des laminoirs (ARIA 29466) ;
- remise en état du dispositif de contrôle de niveau sur la cuve de récupération des égouttures de copeaux d'usinage (ARIA 26925) ;
- remplacement de clapets défectueux (ARIA 26888) ;
- nettoyage complet des égouts et recyclage des eaux de rinçage (ARIA 26888).

Amélioration des mesures de lutte contre l'incendie et de surveillance des installations

- mise en place d'une réserve d'émulseur adapté au feu d'huile (ARIA 32240) ;
- réparation et renforcement du grillage autour du site (ARIA 44917) ;
- mise en place de mesures de gardiennage (ARIA 44917).

On retrouve enfin quelques mesures touchant à l'organisation du site avec notamment la mise en place ou la révision de consignes et procédures, l'organisation de l'environnement physique de travail et l'organisation des contrôles, sans toutefois avoir l'information sur la pérennité de ces actions.

Procédures et Qualification du personnel

- mise en place d'une procédure d'obturation des réseaux d'eaux pluviales en cas d'incendie (ARIA 30379) ;
- mise en place d'une procédure de coupure de l'alimentation électrique des résistances lors de la vidange des cuves d'huile des laminoirs (ARIA 29466).


Organisation des contrôles

- mise en place d'un registre de suivi des travaux de maintenance des machines (ARIA 43203) ;
- vérification du bon état des capacités de confinement du site (ARIA 44314) ;
- instauration ou renforcement du nettoyage des gaines d'extraction d'air (ARIA 44164) ;
- intégration de l'entretien préventif périodique des installations susceptibles de générer des suintements d'huile dans la GMAO (Gestion de la Maintenance Assistée par ordinateur) du site (ARIA 42527) ;
- contrôle du bon fonctionnement des clapets notamment sur le réseau d'eau potable (ARIA 26888).


Organisation de l'environnement physique de travail

- déplacement d'un équipement pour améliorer l'accès aux installations notamment en cas de sinistre (ARIA 43203).

ANNEXE : Liste des 140 accidents français


 □ □ □ □ □ N° 1189 - IC - 28/07/1989 - 74 - VILLE-LA-GRAND

 □ □ □ □ □ ETS MAITRE


 ■ □ □ □ □ Naf 25.62 : Usinage

€ □ □ □ □ □ LAC - Analyse achevée

Un déversement accidentel d'huiles de coupe se produit dans un atelier de décolletage. Le FORON est pollué. Des barrages flottants sont mis en place. Le produit est récupéré.

 ■ □ □ □ □ N° 1364 - IC - 21/11/1989 - 13 - MARSEILLE


 □ □ □ □ □ TREFILERIES LAMINOIRS DE MEDITERRANEE


 □ □ □ □ □ Naf 24.44 : Métallurgie du cuivre

€ □ □ □ □ □ LAC - Analyse achevée

Une explosion se produit dans une unité de laminage-tréfilage. Les dommages sont estimés à 0,3 MF.


 □ □ □ □ □ N° 2112 - IC - 26/07/1990 - 42 - FIRMINY


 □ □ □ □ □ Naf 25.62 : Usinage

 ■ □ □ □ □ LAC - Analyse achevée

€ □ □ □ □ □ Une centaine de litres d'huile d'une usine de décolletage pollue l'ONDAINE.

 □ □ □ □ □ N° 2761 - IC - 26/07/1991 - 42 - ROANNE

 □ □ □ □ □ SOCIETE SEM

 □ □ □ □ □ Naf 25.62 : Usinage

€ ■ □ □ □ □ LAC - Analyse achevée

Un incendie se déclare dans l'un des centres d'usinage d'une société d'électromécanique et s'attaque à la toiture. Certaines machines à commandes numériques sont inondées d'eau lors du sinistre, la toiture doit être refaite, les dégâts dans l'atelier sont évalués à 900 000 F. Du chômage technique est à prévoir.


N° 3676 - IC - 03/06/1992 - 67 - SOULTZ-SOUS-FORETS

GUNTHER ET CIE


Naf 25.73 : Fabrication d'outillage

LAC - Analyse achevée

Dans un atelier de mécanique le tuyau d'alimentation d'une machine se rompt et 5 000 l d'huile de coupe se répandent dans le sous-sol de l'entreprise, puis se déversent en partie dans le tout-à-l'égout. Les pompiers appuyés par des entreprises privées siphonnent 100 000 l d'eau et d'huile à l'intérieur du réseau d'assainissement. Dix camions-citernes sont utilisés et 95 à 98 % du produit déversé seront récupérés.


 □ □ □ □ □ N° 12128 - IC - 13/08/1994 - 54 - LEXY

 □ □ □ □ □ TURBEUROP-FRANCE-VALEXY.


 ■ ■ □ □ □ Naf 24.20 : Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier

€ □ □ □ □ □ LAC - Analyse achevée

Des hydrocarbures polluent LA CHIERS à CONS-LA-GRANDVILLE à la suite d'un dépôt effectué à même le sol non étanchéifié. Ces hydrocarbures proviennent de boues de laminage des bassins de décantation d'une installation de l'entreprise. Des fortes précipitations drainent ces liquides. Les pompiers installent des barrages de paille. Des prélèvements et des analyses sont effectués.

 □ □ □ □ □ N° 7723 - IC - 19/08/1994 - 25 - AUTECHAUX-ROIDE




 □ □ □ □ □ CERF

 ■ □ □ □ □ Naf 25.62 : Usinage

€ □ □ □ □ □ LAC - Analyse achevée

Une entreprise de décolletage déverse dans un égout rejoignant le ROIDE de la peinture et des

effluents de nettoyage de pinceaux et de rouleaux de peinture. La pollution reste limitée.

 □ □ □ □ □ N° 1733 - IC - 19/09/1994 - 37 - SAINT-CYR-SUR-LOIRE
 ■ □ □ □ □ SKF
 ■ □ □ □ □ Naf 28.15 : Fabrication d'engrenages et d'organes mécaniques de transmission
€ □ □ □ □ □ PMM - Analyse achevée

Une nappe de pollution blanchâtre due à un rejet d'huiles de coupe est découverte sur la CHOISILLE. Une erreur de manipulation au niveau du circuit de recirculation des huiles de coupes d'un industriel est à l'origine de cette pollution. Les huiles sont récupérées par pompage. Un égoutier intoxiqué lors de cette intervention, est hospitalisé.

N° 5974 - IC - 03/11/1994 - 38 - RIVES

ACIERIES LAMINOIRES

Naf 24.10 : Sidérurgie

LAC - Analyse achevée

Un incendie se déclare dans une armoire électrique d'un laminoir et atteint toute la machinerie. Cinquante personnes sont en chômage technique durant 15 jours.


N° 6406 - IC - 08/02/1995 - 38 - VOIRON


ETABLISSEMENTS RADIAL


Naf 26.11 : Fabrication de composants électroniques

PMM - Analyse achevée

Une cuve contenant de l'huile de coupe se rompt ; 600 l d'hydrocarbure se répandent sur le sol, 200 l se déversent dans les égouts. Les services d'assainissement effectuent des contrôles, aucune pollution de l'eau potable n'est constatée.

 □ □ □ □ □ N° 6766 - IC - 22/03/1995 - 38 - SAINT-JEAN-DE-MOIRANS


 ■ □ □ □ □ VALVO


 □ □ □ □ □ Naf 25.62 : Usinage

€ □ □ □ □ □ LAC - Analyse achevée

Un incendie détruit un bâtiment industriel de 600 m² spécialisé dans le décolletage. Treize personnes sont en chômage technique. Un pompier est légèrement blessé lors de l'intervention.

 ■ □ □ □ □ N° 7026 - IC - 31/05/1995 - 57 - HAYANGE

 ■ ■ □ □ □ SOLLAC


 □ □ □ □ □ Naf 24.10 : Sidérurgie

€ □ □ □ □ □ LAC - Analyse achevée

Une émission de vapeur d'huile se produit dans un laminoir à la suite de l'inflammation de l'huile de lubrification d'une cage. Le personnel de l'entreprise essaie d'intervenir lorsque survient une explosion. Cinq personnes brûlées sont hospitalisées.

 ■ □ □ □ □ N° 7024 - IC - 08/06/1995 - 74 - RUMILLY

 ■ □ □ □ □ TEFAL (GROUPE SEB)

 □ □ □ □ □ Naf 25.99 : Fabrication d'autres produits métalliques n.c.a.

€ □ □ □ □ □ GG - Analyse achevée

Une gaine d'aspiration placée sur une machine d'usinage et de soudure s'enflamme. Une explosion se produit. Trois personnes sont brûlées dont une gravement. Les dégâts matériels internes et les pertes de production s'élèvent à 4,4 MF.


N° 7159 - IC - 12/07/1995 - 27 - FAUVILLE


GARANDELE


Naf 25.62 : Usinage

LAC - Analyse achevée


Un incendie détruit partiellement un atelier d'usinage. 5 salariés sont en chômage technique.


 □ □ □ □ □ N° 7222 - IC - 28/07/1995 - 42 - LE CHAMBON-FEUGEROLLES


 □ □ □ □ □ Naf 25.62 : Usinage

 □ □ □ □ □ GG - Analyse achevée

€ □ □ □ □ □ De l'huile de coupe est déversée dans l'ONDAINE. Cette pollution est vraisemblablement due au nettoyage, avant les vacances, d'une usine de mécanique générale. Des barrages flottants sont mis en place afin de contenir la pollution donnant une couleur blanchâtre à la rivière. Des prélèvements sont effectués par les administrations compétentes.

 □ □ □ □ □ N° 9249 - IC - 19/12/1995 - 25 - FESCHES-LE-CHATEL


 □ □ □ □ □ GEC ALSTHOM


 □ □ □ □ □ Naf 28.11 : Fabrication de moteurs et turbines, à l'exception des moteurs d'avions et de véhicules

€ □ □ □ □ □ PMM - Analyse achevée

De l'huile de coupe et de l'huile hydraulique industrielles sont déversées et polluent le cours d'eau ALLAN et le canal RHIN-RHÔNE. Un barrage flottant est mis en place au pont de FESCHES-LE-CHATEL. Les derniers résidus d'hydrocarbures sont pompés. L'administration constate les faits et une plainte est déposée.

 □ □ □ □ □ N° 8230 - IC - 07/02/1996 - 90 - DELLE


 □ □ □ □ □ THECLA


 □ □ □ □ □ Naf 24.53 : Fonderie de métaux légers

€ □ □ □ □ □ LAC - Analyse achevée

Un atelier d'usinage d'aluminium rejette de l'huile soluble dans le réseau d'assainissement. Le fonctionnement d'une station d'épuration est stoppé. Une entreprise extérieure pompe les effluents contenus dans le décanteur de la station. Des tâches blanchâtres sont visibles à la surface de l'ALLAINE, mais aucune incidence sur le milieu aquatique n'est observée.

 □ □ □ □ □ N° 8680 - IC - 01/04/1996 - 25 - ORNANS

 □ □ □ □ □ BOURQUIN décolletage

 □ □ □ □ □ Naf 25.62 : Usinage

€ □ □ □ □ □ LAC - Analyse achevée

L'huile de coupe provenant de l'aire de stockage des conteneurs de copeaux métalliques d'une entreprise de décolletage pollue la LOUE via le réseau d'eaux pluviales. La photosynthèse est perturbée et les végétaux de bordure sont atteints.

N° 8789 - IC - 06/05/1996 - 74 - CLUSES

PELLET


Naf 25.62 : Usinage

LAC - Analyse achevée

Un incendie détruit une usine de décolletage de 800 m². Les dommages matériels et les pertes de production s'élèvent à 32,5 MF et 15 personnes sont en chômage technique.


 □ □ □ □ □ N° 9458 - IC - 05/07/1996 - 95 - ANDILLY


 □ □ □ □ □ LAROCHE SA


 □ □ □ □ □ Naf 25.62 : Usinage

€ ■ ■ ■ □ □ □ LAC - Analyse achevée

Un incendie se déclare dans un établissement de mécanique générale. Une partie de 1 250 m² de l'usine est détruite. Les dégâts sont estimés à 50 MF. Des employés se retrouvent en chômage technique.

 □ □ □ □ □ N° 9721 - IC - 08/08/1996 - 57 - YUTZ





 □ □ □ □ □ SOCIETE METALLURGIQUE DE LA MOSELLE (SMM)

 □ □ □ □ □ Naf 24.31 : étirage à froid de barres

€ □ □ □ □ □ JLC - Analyse achevée

Une usine rejette dans un égout de l'huile de coupe diluée à 5 %. La MOSELLE est polluée. Une cuve percée est à l'origine de l'accident. L'exploitant donne rapidement l'alerte. Les pompiers aidés par une cellule anti-pollution installent un barrage flottant (200 x 10 m). La faune aquatique n'est pas atteinte.





Des prélèvements d'eau sont effectués.





 □ □ □ □ □ N° 9803 - IC - 20/08/1996 - 73 - CHAMBERY
 □ □ □ □ □ Ets SKF (TRANSROL)
 □ □ □ □ □ Naf 28.15 : Fabrication d'engrenages et d'organes mécaniques de transmission
 □ □ □ □ □ PMM - Analyse achevée

Une fuite d'huile survient sur le circuit de refroidissement et de graissage d'une rectifieuse à la suite de la rupture d'une canalisation. Quelques 1 500 l d'huile se déversent dans les regards des eaux pluviales puis dans l'ERIER. La pollution s'étend en direction de La LEYSSE et du lac du BOURGEY. Un barrage est mis en place à l'embouchure de la LEYSSE durant 24 h.

N° 10407 - IC - 15/01/1997 - 37 - SAINT-CYR-SUR-LOIRE
 SKF FRANCE
 Naf 28.15 : Fabrication d'engrenages et d'organes mécaniques de transmission
 LAC - Analyse achevée

Des travaux de soudure réalisés par une entreprise extérieure initient un incendie dans un bâtiment d'usinage d'une société de travail mécanique des métaux. Le sinistre se propage ensuite par les goulottes à ciel ouvert de transport gravitaire de l'huile entière et rejoint la centrale de stockage et de retraitement installée en sous-sol. L'incendie est maîtrisé en 10 h par les pompiers qui ont protégé un stockage de 100 m³ de white-spirit en citernes implanté dans le sous-sol. Le bâtiment de 10 000 m² est hors d'usage, la dalle du rez-de-chaussée et plusieurs machines sont détruites. Les 1 000 m³ eaux d'extinction chargées d'émulseur et d'huile, déversées dans les sous-sols qui ont fait office de rétention, sont traitées dans un centre extérieur.

 □ □ □ □ □ N° 10507 - IC - 03/02/1997 - 59 - GRANDE-SYNTHE
 □ □ □ □ □ Naf 24.10 : Sidérurgie
 □ □ □ □ □ LAC - Analyse achevée
 □ □ □ □ □ A la suite d'un incendie dans un atelier de laminage à froid, 4 personnes intoxiquées sont hospitalisées.

 □ □ □ □ □ N° 14056 - IC - 14/02/1997 - 74 - SCIONZIER
 □ □ □ □ □ ETS REVIDEC
 □ □ □ □ □ Naf 25.62 : Usinage
 □ □ □ □ □ LAC - Analyse achevée





A la suite d'un incident, de l'huile de coupe provenant d'une usine de décolletage se déverse dans un regard puis dans Le FORON. Aucune mortalité piscicole n'est constatée. L'entreprise doit mettre en conformité ses installations.

N° 11334 - IC - 10/06/1997 - 74 - VOUGY
 Naf 25.62 : Usinage
 LAC - Analyse achevée

Un feu se déclare dans une usine de décolletage. 3 machines de production sont endommagées.

N° 11363 - IC - 12/06/1997 - 60 - FLAVACOURT
 Naf 25.62 : Usinage
 LAC - Analyse achevée

Un feu se déclare dans un atelier d'usinage. 7 employés sont mis en chômage technique.

 □ □ □ □ □ N° 13511 - IC - 04/12/1997 - 02 - CHAUNY
 □ □ □ □ □ Société de Coulée Continue de Cuivre - S.C.C.C
 □ □ □ □ □ Naf 24.44 : Métallurgie du cuivre
 □ □ □ □ □ LAC - Analyse achevée

Dans une société de transformation du cuivre, un mauvais fonctionnement d'une vanne entraîne le débordement de l'émulsion de laminage, qui se déverse dans le ru du ONCET et le canal de Saint-

QUENTIN. La faune et la flore aquatique sont atteintes. Les services administratifs concernés constatent les faits.


N° 12324 - IC - 09/01/1998 - 42 - CHATEAUNEUF

CREUSOT-LOIRE INDUSTRIE.


Naf 24.10 : Sidérurgie

LAC - Analyse achevée

Dans une usine métallurgique, de l'acide s'écoule d'un moteur de laminoir. L'acide pénètre dans les interstices de la machine risquant de provoquer un court-circuit et une explosion, l'installation est arrêtée pour nettoyage. Un acte de malveillance est envisagé, de même que l'hypothèse d'un liquide anormalement généré par le moteur lui-même. Une enquête est effectuée pour déterminer l'origine et les circonstances de cet incident.


 □ □ □ □ □ N° 13340 - IC - 05/07/1998 - 25 - PONT-DE-ROIDE

 □ □ □ □ □ UGINE


 □ □ □ □ □ Naf 24.32 : Laminage à froid de feuillards

€ ■ □ □ □ □ GG - Analyse achevée

Sur un site sidérurgique, un feu se déclare en tête de ligne de laminage d'acier inoxydable au niveau d'une dérouleuse. Les installations électriques et hydrauliques sont endommagées. Les opérateurs maîtrisent rapidement le feu au moyen d'un générateur de mousse. Il n'y a ni victime, ni atteinte notable à l'environnement. Les dégâts sont estimés à 1,5 MF et les pertes de production à 6 MF. Un échauffement de câble ou de moteur serait à l'origine du sinistre.


 □ □ □ □ □ N° 13487 - IC - 29/07/1998 - 74 - VOUGY

 □ □ □ □ □ PERNAT Emile et Fils SA


 ■ □ □ □ □ Naf 25.62 : Usinage

€ □ □ □ □ □ LAC - Analyse achevée

Des hydrocarbures provenant d'une société de décolletage polluent l'HERMY sur 700 m. Aucune conséquence n'est observée sur la faune aquatique. Les pompiers installent un barrage flottant pour éviter tout risque de pollution d'une gravière proche, riche sur le plan faunistique et floristique classée en ZNIEFF et dans laquelle se jette le ruisseau.


 □ □ □ □ □ N° 13488 - IC - 04/08/1998 - 74 - SCIONZIER

 □ □ □ □ □ CESAR VUARCHEX SA


 ■ □ □ □ □ Naf 25.62 : Usinage

€ □ □ □ □ □ LAC - Analyse achevée

Les employés d'une entreprise de décolletage déversent par erreur des copeaux de fer et de l'huile dans une benne percée. Un effluent huileux s'écoule dans le FORON et le pollue sur 400 m. Aucune mortalité de poisson n'est constatée.


 □ □ □ □ □ N° 15484 - IC - 16/11/1998 - 76 - ISNEAUVILLE

 □ □ □ □ □ APN

 □ □ □ □ □ Naf 28.41 : Fabrication de machines de formage des métaux

€ ■ ■ □ □ □ PMM - Analyse achevée

Dans une usine fabriquant des machines-outils, un feu se déclare à l'intérieur d'une machine effectuant un cycle de rectification d'une fraise. Le personnel tente d'éteindre les flammes mais l'huile sous pression qui continue à arriver, s'enflamme à nouveau instantanément et coule sur le sol. Les pompiers maîtrisent rapidement le sinistre. La machine est détruite et d'autres à proximité sont endommagées, ainsi que la toiture et une partie de la structure métallique. Le refroidissement insuffisant serait à l'origine du rougissement de la pièce initiant l'incendie. Les dommages matériels sont évalués à 3,3 MF et les pertes d'exploitation à 0,5 MF.

 ■ □ □ □ □ N° 14421 - IC - 21/11/1998 - 74 - BONS-EN-CHABLAIS

 □ □ □ □ □ NICOMATIC

 □ □ □ □ □

€ □ □ □ □ □

Naf 27.12 : Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique

PMM - Analyse achevée

Dans une usine de fabrication de composants électroniques, un incendie survient sur des fûts de déchets d'huile de coupe et de dégraissant stockés à l'extérieur. Plusieurs fûts explosent. La propagation du feu se produit à l'usine adjacente et se limite au stockage de quelques matériaux.


N° 15486 - IC - 18/02/1999 - 35 - SIXT-SUR-AFF

CHROMATLANTIQUE

Naf 25.61 : Traitement et revêtement des métaux

LAC - Analyse achevée

Dans une usine de traitement de surface, à 4 h du matin, un incendie détruit les locaux administratifs et une partie de l'atelier de machines-outils attenant. L'atelier de chromage et nickelage, situé à 20 m dans un bâtiment distinct relié par un simple hall, n'est pas touché. Alertés par les employés d'une entreprise voisine, 35 pompiers procèdent à un arrosage continu pendant 1 h avant de maîtriser le sinistre pour éviter sa propagation à l'atelier de traitement de surface. Aucune pollution n'est constatée. Il n'y aura pas de chômage technique. Une défaillance électrique (chauffage ou autre matériel) dans les locaux serait à l'origine de l'incendie.

 □ □ □ □ □ N° 15025 - IC - 04/03/1999 - 25 - PONT-DE-ROIDE


 □ □ □ □ □ IMPHY UGINE PRECISION

 □ □ □ □ □ Naf 24.10 : Sidérurgie

€ ■ ■ □ □ □ LAC - Analyse achevée

Dans une usine de laminage d'acier inoxydable, au cours de travaux dans un local électrique en sous-sol d'un des laminoirs, un incendie se déclare sur une armoire électrique. Il se propage au niveau supérieur en suivant la câblerie. Les installations sensibles proches ne sont pas atteintes (sources radioactives et stockage d'huile de laminage). Par précaution un barrage flottant est installé sur un des rejets dans le DOUBS, une station de pompage en aval est alertée. Le feu est éteint en 2 h. Il n'y a pas d'atteinte à l'environnement hormis la production de très fortes fumées. La remise en état des installations électriques du laminoir nécessitera 6 mois. Les dommages matériels s'élèvent à 5,9 MF et les pertes d'exploitation à 3,2 MF.


 □ □ □ □ □ N° 16641 - IC - 20/04/1999 - 44 - LEGE

 □ □ □ □ □ WALOR


 ■ ■ ■ □ □ Naf 25.6 : Traitement et revêtement des métaux ; usinage

€ □ □ □ □ □ LAC - Analyse achevée

Lors du débordement de fosses enterrées à la suite de pluies intenses et prolongées, 1 000 l d'huile de coupe polluent la LOGNE sur 6 km. Des barrages flottants mis en place permettent la récupération de 7 m³ de mélange huile-eau. L'administration constate les faits.

 □ □ □ □ □ N° 15784 - IC - 05/05/1999 - 59 - HAUTMONT

 □ □ □ □ □ FORGES MAURICE DEMBIERMONT

 ■ □ □ □ □ Naf 25.50 : Forge, emboutissage, estampage ; métallurgie des poudres

€ □ □ □ □ □ LAC - Analyse achevée

Des produits hydrocarbonés provenant d'une usine de travail des métaux polluent la SAMBRE canalisée. Les pompiers et le personnel de l'usine posent un barrage et ferment les vannes. Une entreprise extérieure effectue le nettoyage.

N° 16217 - IC - 01/09/1999 - 02 - CHAUNY

SCCC - Société de Coulée Continue de Cuivre

Naf 24.44 : Métallurgie du cuivre

LAC - Analyse achevée

Dans une société de transformation du cuivre, un feu se déclare au niveau des tours aéro-réfrigérantes du circuit de refroidissement des laminoirs de fils de cuivre. Le réseau de sprinkler et l'action des pompiers permettent une maîtrise rapide de l'incendie. Il n'y a aucune conséquence sur

l'environnement. L'exploitant sollicite l'accord de l'administration pour un fonctionnement de l'installation de refroidissement en circuit ouvert (3 000 m³/j pour assurer une température inférieure à 30°C).

N° 16409 - IC - 26/09/1999 - 38 - SAINT-SIMEON-DE-BRESSIEUX

SACHS AUTOMOTIVE FRANCE (SCHAEFFLER CHAIN DRIVE SYSTEMS)

Naf 28.15 : Fabrication d'engrenages et d'organes mécaniques de transmission

PMM - Analyse achevée

A la suite d'importants orages, une usine de fabrication d'équipements est inondée sur 3 000 m² de bureaux et 3 000 m² d'ateliers. Un risque de chômage technique est à craindre pour les employés.

N° 17069 - IC - 03/01/2000 - 39 - POLIGNY


DIAGER INDUSTRIE


Naf 25.73 : Fabrication d'outillage

LAC - Analyse achevée

Dans une usine de travail des métaux, la rupture d'une tuyauterie du circuit d'alimentation des machines provoque une fuite de 4 000 l de fluide de coupe qui se déverse sur le sol et, par l'intermédiaire d'un caniveau, pollue le sous-sol de l'atelier. Des travaux de nettoyage sont effectués et une étude de pollution des sols selon la méthodologie officielle complétera les premières investigations effectuées.

 □ □ □ □ □ □ **N° 17216 - IC - 30/01/2000 - 12 - ONET-LE-CHATEAU**

 □ □ □ □ □ □ ROBERT BOSCH

 ■ ■ ■ □ □ □ Naf 29.32 : Fabrication d'autres équipements automobiles

€ □ □ □ □ □ □ LAC - Analyse achevée

L'armoire de commande d'une pompe de reprise d'huile de coupe disjoncte un dimanche matin dans une usine fabriquant des équipements automobiles. Le bac d'une capacité de 50 l déborde dans sa rétention puis dans l'atelier. L'huile ruisselle à l'extérieur sur une aire de circulation goudronnée sur le site et rejoint le réseau d'eaux pluviales. Les employés obturent le réseau et rincent la zone souillée ; 5 000 l d'huile sont pompés dans le réseau, mais 1 000 l se déversent dans l'AVEYRON. Les pompiers installent 3 barrages flottants (90 m au total). Des irisations sont visibles sur 5 km, mais aucune mortalité piscicole n'est constatée. Le mélange huile-eau récupéré est traité en interne. Alimenté gravitairement par 4 machines d'usinage, le bac était équipé de 3 capteurs de niveaux : niveau bas pour un arrêt de la pompe de transfert de l'huile vers une centrale située dans un autre atelier, niveau haut déclenchant la pompe et niveau très haut asservi à une alarme sonore implantée dans l'atelier.

N° 17783 - IC - 23/05/2000 - 74 - CLUSES

BPC - BECHET PRODUCTIQUE CLUSES

Naf 28.41 : Fabrication de machines de formage des métaux

PMM - Analyse achevée

Un incendie détruit 2 500 m² d'une entreprise de décolletage ; 30 employés sont en chômage technique.

N° 17818 - IC - 01/06/2000 - 86 - SCORBE-CLAIRVAUX


EUROSLOT


Naf 28.29 : Fabrication de machines diverses d'usage général


JLC - Analyse achevée


Un feu se déclare dans le bureau du local contrôle et stockage avant expédition d'une usine fabriquant des grilles et éléments de filtration en acier inoxydable. L'incendie détruit 1 000 des 3 000 m² de bâtiments industriels abritant des lots de produits finis, la toiture des parties réservées au stockage, ainsi que les cuves de traitement des pièces et le hall de chaudronnerie ; la partie usinage n'est que partiellement endommagée et toutes les machines de production sont réutilisables. La structure en lamellé-collé du toit des bâtiments, en résistant aux flammes et en conservant ses propriétés mécaniques, a facilité l'intervention des secours. La défaillance d'un appareil électrique sous tension

(cafetière ou chargeur de batterie de téléphone posé sur un bureau) serait à l'origine du sinistre. L'incendie s'est propagé du bureau vers les plafonds et des caisses en bois dans lesquelles étaient emballés les produits finis, puis vers les autres bâtiments.

 □ □ □ □ □ N° 20134 - IC - 02/08/2000 - 01 - JASSANS-RIOTTIER

 □ □ □ □ □ CEJY

 □ □ □ □ □ Naf 25.62 : Usinage

 □ □ □ □ □ GJ - Analyse achevée

Un déversement volontaire de produits lubrifiants d'usinage provenant d'une usine de traitement de métaux pollue le MARMONT. Un laboratoire effectue des prélèvements.

N° 19083 - IC - 31/10/2000 - 62 - SAMER


SPECITUBES


Naf 24.20 : Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier


LAC - Analyse achevée

Un incendie se déclare dans une entreprise d'usinage de métaux.

 □ □ □ □ □ N° 20573 - IC - 14/05/2001 - 74 - VOUGY


 □ □ □ □ □ BOUVERAT-PERNAT


 □ □ □ □ □ Naf 25.62 : Usinage

 □ □ □ □ □ LAC - Analyse achevée

Dans une entreprise de décolletage, une erreur de manipulation dans le circuit de recyclage des huiles de coupe provoque le déversement de 800 l d'huile dans le séparateur d'hydrocarbures, puis dans le RUISSEAU D'HERMY. Un dispositif de lutte contre la pollution est mis en place. La pollution s'étend sur 700 m sans constat d'une mortalité de poissons.


 □ □ □ □ □ N° 20828 - IC - 26/06/2001 - 60 - BEAUVAIS


 □ □ □ □ □ BOSCH SYSTEMES DE FREINAGE


 □ □ □ □ □ Naf 29.32 : Fabrication d'autres équipements automobiles

 □ □ □ □ □ LAC - Analyse achevée

Dans une usine de travail mécanique des métaux, le stockage de tournures métalliques enduites d'huile soluble provoque la pollution du Fossé du POSTA. Un défaut d'étanchéité de la cuve en acier située dans une fosse en béton où sont mises en décantation des bennes à copeaux, a permis à 2 m³ de l'huile d'usinage de rejoindre un fossé voisin. Une société privée est chargée du pompage de la fosse et du fossé. Des produits absorbants sont dispersés par les pompiers et un barrage de bottes de paille est installé. Cette installation dont l'état est très difficilement contrôlable devait être démantelée prochainement, un bâtiment dédié au stockage des déchets venant d'être mis en service.

 □ □ □ □ □ N° 20720 - IC - 07/07/2001 - 90 - DELLE

 □ □ □ □ □ FORMER


 □ □ □ □ □ Naf 25.94 : Fabrication de vis et de boulons

 □ □ □ □ □ LAC - Analyse achevée

Une faible quantité d'huile de coupe est repérée dans l'ALLAINE, rivière qui est en cours d'alevinage. Un barrage flottant est mis en place. Une usine de décolletage voisine est suspectée malgré le bon fonctionnement de ses équipements de déshuilage fortement sollicités par un violent orage la veille de la découverte des traces d'irisations.

 □ □ □ □ □ N° 21521 - IC - 14/10/2001 - 49 - SAINT-CLEMENT-DES-LEVEES

 □ □ □ □ □ FRANCE FIL S.A.

 □ □ □ □ □ Naf 24.45 : Métallurgie des autres métaux non ferreux


 □ □ □ □ □ LAC - Analyse achevée

Dans une usine de travail des métaux et de traitements de surfaces, un incendie localisé provoque l'explosion d'une bouteille d'acétylène pleine. Les pompiers maîtrisent rapidement le sinistre, évacuent les 9 autres bouteilles de gaz de soudage du cadre en contenant 10 : 8 de gaz inertes, 1 d'oxygène) et

étaient les structures de l'atelier de soudage dont 120 m³ sont fortement endommagés (façade en béton et toiture en tôle soufflées). Survenue un dimanche, cette explosion n'a fait aucune victime. Un défaut électrique serait à l'origine de l'incendie qui s'est étendu au cadre contenant les bouteilles de gaz.

 □ □ □ □ □ N° 22158 - IC - 27/11/2001 - 74 - MARNAZ

 □ □ □ □ □ BOUVERAT

 ■ ■ ■ □ □ □ Naf 25.62 : Usinage

€ □ □ □ □ □ GM - Analyse achevée

Une fuite d'huiles usagées sur une cuve de rétention dans une usine de décolletage pollue le torrent de MARNAZ sur 3 km via le réseau des eaux pluviales. Aucune mortalité piscicole n'est observée.

N° 21589 - IC - 26/12/2001 - 54 - VILLERS-LA-MONTAGNE

EUROSTAMP

Naf 29.20 : Fabrication de carrosseries et remorques

GJ - Analyse achevée

Une accumulation anormale de neige, en forme de congères, le long de l'acrotère provoque l'effondrement de 400 m² des 5 000 m² de toiture d'une fabrique de carrosseries. Un périmètre de sécurité est mis en place. Des locaux sociaux et 3 ateliers sont affectés. Un seul sera arrêté pendant 1 semaine durant la remise en état de l'installation électrique. Le montant des dommages s'élève à 1 MF.


N° 21823 - IC - 30/01/2002 - 74 - CRAN-GEVRIER

PECHINEY RHENALU


Naf 24.42 : Métallurgie de l'aluminium

LAC - Analyse achevée

Dans un atelier de laminage d'une usine de production d'aluminium et d'alliages, un incendie se déclare au-dessus d'un pont roulant, sur les charpentes d'un double toit. Les flammes suivent les poutres de l'atelier où se sont déposées des vapeurs d'huile. Très vite, une vingtaine de salariés constituant une équipe de secours interne éteint une partie des flammes. Les pompiers prennent le relais et maîtrisent définitivement l'incendie. Grâce à la bonne organisation de secours au sein de l'usine, les dommages se limitent à la toiture.

 □ □ □ □ □ N° 22552 - IC - 30/05/2002 - 54 - LEXY

 □ □ □ □ □ TUBEUROP France ex VALEXY


 ■ ■ ■ □ □ □ Naf 24.20 : Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier


€ □ □ □ □ □ LAC - Analyse achevée

De l'huile hydraulique provenant d'une entreprise de travail mécanique des métaux pollue la CHIERS où les pompiers installent 2 barrages flottants. Une panne survenue 8 jours plus tôt sur 2 pompes d'évacuation d'eaux de refroidissement, installées en fond de fosse de l'accumulateur à ébauches d'une ligne de fabrication, a nécessité leur remplacement par une pompe de secours. Le raccordement au réseau d'évacuation conduisant à un bassin de décantation-déshuilage n'est pas réalisé par le personnel de l'usine et le refoulement est dirigé provisoirement dans un regard d'eaux pluviales. Le jour de la pollution, une entreprise extérieure, chargée d'intervenir pour une remise à niveau programmée de l'accumulateur à ébauches, débranche les flexibles alimentant un vérin hydraulique. En fin d'intervention, les flexibles du vérin ne sont pas rebranchés. L'équipe de fabrication remet en service les installations et notamment la pompe du circuit hydraulique. 1 500 l d'huile s'échappent par les flexibles débranchés du vérin et se mélangent aux eaux de refroidissement qui se déversent directement dans la rivière. Un opérateur de fabrication relève 5 h plus tard un défaut sur le circuit hydraulique et alerte le service de maintenance. Le niveau bas de la station hydraulique et la fuite sur les flexibles débranchés du vérin sont constatés 1 h après. La pompe d'évacuation est arrêtée et son tuyau retiré, les flexibles du vérin rebranchés. Une société spécialisée procède le lendemain au pompage de la fosse de l'installation. Le collecteur des eaux pluviales est obturé par un dispositif gonflable et sera nettoyé 3 jours plus tard. L'exploitant met en place un circuit provisoire d'évacuation de l'eau de la fosse, équipe celle-ci d'un détecteur de niveau haut avec report au poste de garde de

l'usine, passe un contrat d'intervention à la demande avec la société de pompage. Le dispositif de pompage de l'installation est réparé et aménagé pour permettre la mise en place d'une pompe de secours reliée au réseau d'évacuation dans le bassin de traitement avant rejet.

 □ □ □ □ □ N° 23075 - IC - 01/08/2002 - 63 - ISSOIRE

 □ □ □ □ □ PECHYNEY RHENALU CEGEDUR

 □ □ □ □ □ Naf 24.42 : Métallurgie de l'aluminium

€ □ □ □ □ □ LAC - Analyse achevée

Un feu se déclare dans un laminoir à froid utilisé pour fabriquer des tôles fines dans une usine de transformation d'alliages d'aluminium. Le service sécurité interne maîtrise le sinistre. La rupture d'une tôle a provoqué des étincelles qui ont enflammé le kérosène servant de lubrifiant. L'exploitant dispose d'un important service d'intervention interne (50 pompiers, 200 secouristes-sauveteurs) depuis une grave explosion survenue en 1986.

N° 23806 - IC - 04/01/2003 - 70 - HERICOURT

Naf 25.50 : Forge, emboutissage, estampage ; métallurgie des poudres

LAC - Analyse achevée

Une fuite d'azote liquéfié se produit par la soupape de sécurité d'un réservoir de 6 m³ situé à l'extérieur des bâtiments d'une société de découpe de métaux. Les pompiers interviennent et une vanne est fermée en amont de la soupape pour arrêter la fuite.

N° 24002 - IC - 21/01/2003 - 01 - BELLEY

UGIVIS

Naf 25.94 : Fabrication de vis et de boulons

LAC - Analyse achevée

Un épandage de 1 500 l d'huile se produit vers 20 h sur le parking d'une usine spécialisée dans l'usinage des métaux. Les pompiers mettent en place des barrages pour pomper l'huile et utilisent des produits absorbants. Aucune pollution de la nappe phréatique ou du cours d'eau voisin n'est constatée. Un engin de manutention aurait détérioré le robinet de vidange d'un réservoir.

N° 24715 - IC - 08/03/2003 - 57 - FLORANGE

SOLLAC LORRAINE (STE AGATHE TOLES FINES)

Naf 24.10 : Sidérurgie

LAC - Analyse achevée

Un échauffement de câblage électrique provoque l'incendie d'un laminoir à froid dans une usine sidérurgique. Les pompiers refroidissent et protègent les cuves d'huile et d'azote sous pression.

N° 24751 - IC - 10/06/2003 - 42 - FIRMINY

TECPHY


Naf 24.10 : Sidérurgie

LAC - Analyse achevée

Dans une usine sidérurgique, un laminoir projette des étincelles sur des résidus d'huiles situés près d'une presse hydraulique de 4 000 t, et génère un début d'incendie. Les dommages sont minimes.

 □ □ □ □ □ N° 24875 - IC - 21/06/2003 - 26 - CHABEUIL

 □ □ □ □ □ VIGNAL ET ARTRU

 □ □ □ □ □ Naf 25.62 : Usinage

€ □ □ □ □ □ LAC - Analyse achevée

Un incendie détruit 400 m² d'une usine de mécanique générale. Un ouvrier intoxiqué est hospitalisé.

N° 24929 - IC - 25/06/2003 - 70 - CORBENAY


ESAC


Naf 33.20 : Installation de machines et d'équipements industriels


LAC - Analyse achevée


Dans une chaudronnerie-tuyauterie, un feu d'origine électrique se déclare sur une imprimante dans un

bureau attenant à un atelier de production. L'incendie se propage par les faux plafonds et détruit l'alimentation électrique principale de l'usine. Les 150 employés sont en chômage technique le temps des réparations.

 □ □ □ □ □ N° 26888 - IC - 06/08/2003 - 57 - GANDRANGE

 □ □ □ □ □ ISPAT UNIMETAL

 □ □ □ □ □ Naf 24.10 : Sidérurgie

 □ □ □ □ □ CC - Analyse achevée

Une fuite sur un réseau incendie sous pression inonde la galerie des pompes de reprise des eaux du girocyclone des laminoirs d'une usine sidérurgique. Les pompes disjonctent et ne peuvent être remises en service après les premiers pompages réalisés avec des moyens mobiles reliés aux bassins d'épuration de l'usine. Afin d'effectuer les réparations, l'exploitant décide alors de confiner les eaux pompées dans le réseau d'eaux industrielles de l'établissement, dans le bassin d'orage associé à la station de relevage de ces eaux et dans le canal d'évacuation des eaux non-polluées du site au milieu naturel, après édification d'un barrage de scories dans cet émissaire. Malgré cet obstacle et la mise en place d'un barrage flottant, des eaux contenant des hydrocarbures (0,03 mg/l) s'écoulent dans l'ORNE ; le pompage est arrêté. Les conséquences de la fuite du réseau incendie ont été aggravées par le dysfonctionnement d'un clapet anti-retour installé sur la canalisation reliant le girocyclone aux bassins de traitement des eaux industrielles de l'établissement. Un écoulement par gravité de ces eaux est à l'origine du noyage persistant de la galerie malgré les moyens de pompages mobiles mis en place ; 5 à 7 000 m³ seront ainsi ultérieurement évacués. L'épuisement de la galerie ne sera obtenu qu'après obturation de cette canalisation par un batardeau. A la suite de cet accident, l'exploitant prévoit les mesures suivantes : remplacer le clapet défectueux, expertiser les conduites incendie, réaliser des études pour protéger les armoires électriques et sectionner le canal lors d'incident, nettoyer ses égouts et recycler les eaux de rinçage, éliminer dans une filière agréée les scories polluées, traiter les eaux retenues dans le canal. A la demande de l'inspection des installations classées, l'exploitant doit contrôler tous les clapets importants pour la protection des personnes (réseau eau potable...) et pour l'environnement.

N° 25394 - IC - 20/08/2003 - 59 - TRITH-SAINT-LEGER


LAMINES MARCHANDS EUROPEENS - LME

Naf 24.10 : Sidérurgie


CC - Analyse achevée

Dans une aciérie, un feu se déclare dans la halle de stockage des ferrailles dans une zone du bâtiment dédiée à l'entreposage des déchets et copeaux huileux (tournures) issus des activités de travail mécanique des métaux. Un important dégagement de fumées noirâtres est observé. L'intervention mobilise d'importants moyens de secours. Deux personnes sont légèrement intoxiquées. Les 200 employés sont en chômage technique. L'Inspection des installations classées constate que l'incendie s'est déclaré dans une loge normalement affectée au stockage des tournures, mais que l'aire de stockage n'est pas étanche et que les points d'eaux disponibles n'étaient pas adaptés aux besoins des pompiers. Des travaux par points chauds sur la structure du bâtiment seraient à l'origine de l'incendie. Le parc à ferrailles n'étant pas étanche, la nappe phréatique et l'ESCAULT sont placés sous surveillance pour détecter dans les meilleurs délais tout risque de pollution par les eaux d'extinction incendie. Les résultats de la surveillance des eaux souterraines confirmeront la mauvaise qualité de la nappe, mais ne révéleront pas d'aggravation de son état à la suite à l'accident. Une étude des sols sera réalisée. Un arrêté de mise en demeure est proposé au préfet pour l'absence d'étanchéité de la zone d'entreposage des 'tournures'. Dans le cadre de la réalisation de travaux de mise en conformité, l'exploitant devra prendre toutes les mesures nécessaires pour recueillir les eaux d'extinction lors d'un éventuel sinistre et améliorer ses moyens de lutte contre l'incendie.

 □ □ □ □ □ N° 26925 - IC - 10/04/2004 - 57 - METZ

 □ □ □ □ □ SMAE (Société Mécanique Automobile de l'Est)

 □ □ □ □ □

 □ □ □ □ □

Naf 29.32 : Fabrication d'autres équipements automobiles

CC - Analyse achevée

Sur le site d'une usine de fabrication de boîtes de vitesse pour l'automobile, une cuve de récupération des égouttures de copeaux d'usinage déborde le samedi du week-end de Pâques. L'huile de coupe imprègne, puis traverse un mur non étanche et s'écoule dans un avaloir du réseau des eaux pluviales de l'établissement. La détection d'hydrocarbures dans ce réseau déclenche la vanne d'obturation automatique. Toutefois, de l'huile s'est déjà écoulée plus en aval et se déverse dans la CHENEAU. Le mardi suivant, le service des eaux constate une pollution du ruisseau et alerte les pompiers qui installent 2 barrages sur la rivière. Les recherches effectuées par les agents de ce service permettent d'identifier le responsable du rejet. Informée le jour même, l'inspection des installations classées effectue une enquête. Des défaillances matérielles et des anomalies d'organisation sont à l'origine de l'accident : dysfonctionnement du dispositif de contrôle de niveau haut de la cuve d'huile, délai de fermeture de l'obturateur trop long, déversement dans le réseau public non décelé par l'exploitant, communication interne insuffisante (le service environnement de l'usine n'a eu connaissance de l'incident qu'à la suite des visites du service des eaux et de l'inspection des installations classées). L'exploitant remet en état son dispositif de contrôle de niveau haut et prend en charge les frais de rinçage du réseau et d'élimination des hydrocarbures récupérés. L'inspection propose au préfet un arrêté de prescriptions complémentaires.

N° 27016 - IC - 30/04/2004 - 74 - LA ROCHE-SUR-FORON

EURODEC (site MINESCO RUBIN SAS)

Naf 25.62 : Usinage

CC - Analyse achevée

Un feu se déclare dans le local électrique d'une entreprise de décolletage de pièces pour moteurs à injection. Les pompiers maîtrisent le sinistre avec une lance à poudre. Les 170 employés sont en chômage technique 5 jours.

N° 27351 - IC - 11/06/2004 - 55 - CONTRISSON


ARCELOR CONSTRUCTION FRANCE

Naf 24.33 : Profilage à froid par formage ou pliage

CC - Analyse achevée

Un feu se déclare vers 10 h sur un laminoir dans une usine métallurgique. Les secours internes maîtrisent le sinistre. A leur arrivée les secours externes n'ont pas à intervenir. L'activité reprend après vérification des organes de sécurité.

 □ □ □ □ □ N° 30754 - IC - 19/06/2004 - 44 - BRAINS

 □ □ □ □ □ JOUAN

 □ □ □ □ □ Naf 25.50 : Forge, emboutissage, estampage ; métallurgie des poudres

€ □ □ □ □ □ SJ - Analyse achevée


De l'huile de coupe s'échappe de la rétention d'une usine de travail des métaux et pollue le marais de BRIERE.


N° 27379 - IC - 21/06/2004 - 54 - NANCY


Naf 25.6 : Traitement et revêtement des métaux ; usinage

CC - Analyse achevée

Un incendie détruit 1 000 m² d'un atelier d'usinage mécanique et de peinture. Vingt employés sont en chômage technique.

 □ □ □ □ □ N° 27720 - IC - 03/08/2004 - 25 - SELONCOURT

 □ □ □ □ □ WITTMER SCOP

 □ □ □ □ □ Naf 25.62 : Usinage

€ □ □ □ □ □ CC - Analyse achevée

Dans une usine de décolletage et de mécanique de précision en inactivité depuis plus de 2 ans, un feu se déclare dans un bâtiment abritant 6 condensateurs au pyralène et 63 fûts de produits divers (huile,

dégraissants alcalin et acide). Les pompiers maîtrisent le sinistre en 45 min et installent des barrages flottants sur le GLAND. La toiture du bâtiment et un condensateur sont détruits, 5 fûts présentant des fuites sont mis en sécurité. Un gardiennage du site est mis en place durant la nuit suivante. Aucune pollution de la rivière n'est observée, mais une contamination du site par des produits de décomposition du PCB (dioxine et furannes) est redoutée. L'inspection des installations classées constate les faits et propose un arrêté de mesures d'urgence imposant au mandataire judiciaire la mise en sécurité du site, l'évaluation de sa contamination et sa remise en état. Un arrêté de mise en demeure est également proposé pour évacuer les déchets. Quinze jours plus tard les résultats d'analyses de contamination du site ne mettront pas en évidence de risque immédiat, mais des investigations complémentaires devront être effectuées pour améliorer la connaissance de l'impact du sinistre.

 □ □ □ □ □ N° 28877 - IC - 04/01/2005 - 76 - SAINT-NICOLAS-D'ALIERMONT

 ■ □ □ □ □ STN 3R

 □ □ □ □ □ Naf 28.14 : Fabrication d'autres articles de robinetterie

€ □ □ □ □ □ CC - Analyse achevée

Dans un atelier à structure métallique d'une entreprise de fabrication d'articles de robinetterie, un feu se déclare vers 1 h sur une machine d'usinage contenant 150 l d'huile. Les secours maîtrisent le sinistre avec une lance à mousse et 1 petite lance ; 2 pompiers sont légèrement blessés durant l'intervention. La machine et la toiture du bâtiment sont endommagées ; 10 employés sont en chômage technique pour une durée indéterminée.

N° 29466 - IC - 29/01/2005 - 52 - SAINT-DIZIER

ETILAM

Naf 24.32 : Laminage à froid de feuillards

CC - Analyse achevée

Un feu se déclare à 13h40 dans une usine métallurgique lors de la vidange programmée de la cuve à huile d'un laminoir dans laquelle sont immergées des résistances chauffantes. L'extinction automatique se déclenche, mais se révèle insuffisante pour éteindre l'incendie. Les secours publics maîtrisent les flammes avec de la mousse. Des anomalies d'organisation et une défaillance matérielle sont à l'origine du sinistre : intervention sans coupure de l'alimentation électrique de l'installation, résistances surdimensionnées permettant de chauffer l'huile au-delà de sa température d'inflammation, dysfonctionnement du thermostat de sécurité des résistances en cas de niveau bas dans la cuve. Une société agréée élimine l'huile polluée et les secours pompent les mousses d'extinction. A la suite de l'accident, l'exploitant remet en état la sécurité défaillante et met en place des consignes prévoyant notamment la coupure de l'alimentation électrique des résistances lors de la vidange des installations et la présence d'un technicien de maintenance durant les interventions dans le local huile. L'exploitant doit également modifier son installation d'extinction automatique et étudier la suppression du préchauffage de l'huile ou la modification du type de résistance utilisé.

N° 29463 - IC - 21/03/2005 - 86 - SAINT-PIERRE-D'EXIDEUIL

PBL INDUSTRIE

Naf 28.30 : Fabrication de machines agricoles et forestières

CC - Analyse achevée

Dans une usine de fabrication de matériels agricoles, un feu se déclare vers 4h30 sur un centre d'usinage comportant un bac à huile de 11 000 l. Les pompiers maîtrisent le sinistre avec une lance à mousse puis ventilent les locaux.

N° 29959 - IC - 27/05/2005 - 59 - GRANDE-SYNTHE

GTS INDUSTRIES

Naf 24.10 : Sidérurgie

CC - Analyse achevée

Un feu se déclare vers 6h40 dans la cage de finition d'un laminoir d'un site sidérurgique. Les pompiers internes assistés du personnel de maintenance maîtrisent l'incendie. Selon l'exploitant, 5 jours

pourraient être nécessaires pour réparer les dommages. L'exploitant doit transmettre à l'inspection des installations classées un rapport d'accident.

N° 29931 - IC - 31/05/2005 - 28 - MAINVILLIERS

SICOP (SOCIETE INDUSTRIELLE CHARTRAINE D'OUTILLAGE DE PRECISION)

Naf 25.62 : Usinage

CC - Analyse achevée

Un feu se déclare vers 20 h sur un bac à huile dans une entreprise de décolletage. Les pompiers maîtrisent le sinistre avec 2 lances à débit variable et ventilent les locaux.


 □ □ □ □ □ N° 30379 - IC - 27/07/2005 - 74 - ANNECY


 ■ ■ □ □ □ □ SNR ROULEMENTS


 □ □ □ □ □ Naf 28.15 : Fabrication d'engrenages et d'organes mécaniques de transmission

€ □ □ □ □ □ CC - Analyse achevée

Dans l'un des bâtiments d'une usine de roulements, un feu se déclare à 1h30 sur une rectifieuse utilisant de l'huile de coupe entière. Le personnel intervient avec des extincteurs à poudre et à CO2 mais ne parvient pas à maîtriser les flammes ; les secours publics sont alertés. Les 35 pompiers mobilisés circonscrivent le sinistre avec 4 lances à débit variable à 2h40 ; l'incendie est éteint à 6 h. Les fumées ont incommodé 9 employés dont 2 sont conduits à l'hôpital pour des examens. Cinq des quarante machines-outils de l'atelier sont détruites ou sérieusement endommagées ; la toiture du bâtiment est percée au droit de la zone sinistrée. Les eaux utilisées pour refroidir le toit se sont écoulées dans le réseau d'eau pluvial de l'établissement et les eaux d'extinction (15 à 20 m³) utilisées à l'intérieur du bâtiment ont été collectées et confinées dans la centrale des fluides d'usinage située sous l'atelier ; ces dernières seront éliminées en tant que déchets. L'origine du sinistre est inconnue. L'hypothèse d'un départ de feu durant l'usinage d'une pièce sur la rectifieuse (point chaud avec inflammation de l'huile) à la suite d'un enlèvement excessif de métal n'a pu être établie. De même, l'éventuel dysfonctionnement du système autonome d'extinction au CO2 équipant les machines-outils en raison des risques d'incendie, dispositif déclenché par détecteurs de flammes ou de chaleur ou par commande coup de poing, n'est donc pas avéré. Le fournisseur des machines qui en assure également la maintenance effectue une enquête. L'Inspection des installations classées demande à l'exploitant de mettre en place des mesures de surveillance et d'intervention en cas de sinistre pour les machines-outils utilisant des huiles de coupe entières et de rédiger une procédure pour le déclenchement des obturateurs des réseaux permettant de confiner sur le site d'éventuelles eaux d'extinction.

 □ □ □ □ □ N° 30404 - IC - 03/08/2005 - 42 - LA GRAND-CROIX

 □ □ □ □ □ THYSSENKRUPP MAVILOR

 ■ ■ □ □ □ □ Naf 29.32 : Fabrication d'autres équipements automobiles

€ □ □ □ □ □ CC - Analyse achevée

De l'huile de coupe de machines-outils provenant d'une usine de fabrication d'équipements automobiles pollue le GIER sur 1 km. Le déversement du contenu d'un camion d'assainissement dans le réseau d'eau pluviale de l'établissement est à l'origine de la pollution. Une entreprise spécialisée pompe l'huile déversée dans le réseau.


N° 30974 - IC - 08/11/2005 - 71 - LE CREUSOT

INDUSTEEL CREUSOT

Naf 24.10 : Sidérurgie

CC - Analyse achevée

Dans une usine sidérurgique, un feu se déclare vers 17h30 sur un four d'un laminoir et se propage à la toiture du bâtiment. Les pompiers maîtrisent le sinistre après interruption de l'alimentation en énergie de l'établissement par les services de l'électricité ; les secours rencontreront néanmoins des difficultés pour accéder aux foyers résiduels.

 ■ □ □ □ □ □ N° 31338 - IC - 25/01/2006 - 26 - ROMANS-SUR-ISERE

 □ □ □ □ □

 □ □ □ □ □

€ □ □ □ □ □

MCP TECHNOLOGIE

Naf 24.45 : Métallurgie des autres métaux non ferreux

CC - Analyse achevée

Dans une usine de production de métaux non ferreux, un départ de feu se produit vers 5h30 sur du magnésium en cours d'usinage sur une fraiseuse. Le personnel et les pompiers publics maîtrisent le sinistre avec de la poudre.

N° 31474 - IC - 02/03/2006 - 59 - DOUAI


RAILTECH INTERNATIONAL


Naf 25.50 : Forge, emboutissage, estampage ; métallurgie des poudres


CC - Analyse achevée

Dans une usine de travail des métaux, un feu de bac à huile de 200 l se propage vers 19h30 dans plusieurs gaines de ventilation. Les pompiers maîtrisent le sinistre avec 2 lances à mousse. L'intervention s'achève vers minuit. Six employés sont en chômage technique une semaine.

 **N° 31801 - IC - 29/05/2006 - 31 - TOULOUSE**

 **AIRBUS FRANCE**

 Naf 30.30 : Construction aéronautique et spatiale

 CC - Analyse achevée

Dans une usine aéronautique, une presse de formage hydraulique de 800 à 1 000 bar comportant 2 postes de travail indépendants éclate vers 7h30, blessant 5 employés dont 2 gravement. Le bureau du chef d'équipe du secteur et l'un des 2 postes de travail sont détruits ; des morceaux de pièces (canalisations, vannes...) sont projetés jusqu'à 30 m et des cloisons amovibles séparant les différentes machines de l'atelier sont endommagées. Lors de la prise de poste de l'équipe du matin, vers 4 h, l'un des 2 opérateurs avait constaté que la pression de fonctionnement excédait la pression maximale prévue de 800 bar et avait déclenché l'arrêt d'urgence de son poste. Une seconde opération de formage ayant à nouveau provoqué une anomalie similaire, l'opérateur avait rédigé une demande d'intervention pour maintenance (bon de travail daté du 29 mai à 5h02) puis avait rejoint son collègue sur le second poste. La rupture sous pression de la presse s'est produite durant l'intervention du technicien de maintenance et du chef d'équipe en l'absence des 2 opérateurs qui étaient en pause. L'Inspection des Installations Classées propose au préfet un arrêté d'urgence suspendant l'activité de la presse accidentée et subordonnant la remise en service des autres installations de l'atelier susceptibles d'avoir été endommagées, à des contrôles appropriés (électriques, hydrauliques, pneumatiques, mécaniques...).

N° 31978 - IC - 03/06/2006 - 08 - GESPUNSART

NPL

Naf 25.50 : Forge, emboutissage, estampage ; métallurgie des poudres

CC - Analyse achevée

Dans une usine de travail des métaux, 400 l d'huile soluble se déversent dans le réseau d'évacuation des eaux à la suite du débordement du réservoir de lubrification d'une machine en cours de remplissage. Le samedi à midi, l'opérateur a ouvert la vanne permettant de remplir le réservoir, puis est parti en oubliant de la refermer. La gendarmerie effectue une enquête. L'exploitant met en place une pompe anti-refoulement sur l'installation.

N° 32240 - IC - 25/08/2006 - 42 - LE CHAMBON-FEUGEROLLES

FORGES DE LA LOIRE

Naf 25.62 : Usinage

CC - Analyse achevée

Dans l'atelier de laminage à l'arrêt d'une usine de travail des métaux, un vigile constate à 4h30 lors d'une ronde de surveillance, un départ de feu sur les 5 000 l d'huile contenus dans la fosse d'une presse hydraulique de 1 500 t. Ne parvenant pas à éteindre l'incendie avec les extincteurs à mousse à sa disposition, il alerte les secours publics et le directeur de l'établissement. Les pompiers qui rencontrent également des difficultés pour maîtriser le sinistre avec leur émulseur doivent attendre pendant 1h30

l'arrivée sur le site d'un camion contenant un émulseur adapté. L'intervention des secours s'achève vers 9 h après sécurisation du site. La presse hydraulique et le laminoir sont détruits ; la toiture de l'atelier est endommagée. Les eaux d'extinction confinées dans la fosse et celles pompées au fur et à mesure des opérations d'extinction sont éliminées par une société spécialisée. Afin d'éviter des mesures de chômage technique, les horaires de travail du personnel sont modifiés pour faire fonctionner certaines presses en 3x8 au lieu de 2x8. Un boîtier électrique défaillant d'une pompe serait à l'origine du sinistre. L'exploitant envisage la mise en place d'une détection incendie, de doter son établissement d'une réserve d'émulseur permettant de combattre ce type de sinistre et engage une étude sur les possibilités de substitution de l'huile hydraulique par un fluide auto-extinguible. A la demande de l'inspection des installations classées, il doit également revoir sa procédure d'alerte et fournir un rapport sur l'accident.

N° 32982 - IC - 09/05/2007 - 49 - SAINT-SYLVAIN-D'ANJOU

ELDRE

Naf 26.11 : Fabrication de composants électroniques

CC - Analyse achevée

Un feu se déclare vers 5 h sur une presse hydraulique dans une entreprise de fabrication de composants électroniques. Les pompiers maîtrisent le sinistre avec 2 lances dont une à mousse. L'intervention des secours s'achève à 7h30 ; 100 m² de bâtiment sont détruits ; 70 employés sont en chômage technique.

N° 33270 - IC - 23/07/2007 - 63 - LES ANCIZES-COMPS

AUBERT ET DUVAL

Naf 24.10 : Sidérurgie

CC - Analyse achevée

Un feu se déclare vers 12 h sur un laminoir dans une aciérie. Les pompiers éteignent l'incendie avec 1 lance à mousse puis refroidissent l'installation avec 1 lance à débit variable de 250 l/min. L'accident n'a pas fait de victime et aucune mesure de chômage technique n'est prévue.








N° 34429 - IC - 08/09/2007 - 70 - HERICOURT


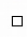

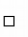
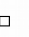
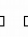

DEVILLERS OXYCOUPAGE


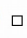



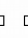

Naf 25.50 : Forge, emboutissage, estampage ; métallurgie des poudres



CC - Analyse achevée

Un feu se déclare vers 7 h sur le filtre d'une grenailleuse dans une usine de travail des métaux. Les pompiers maîtrisent l'incendie en 2 heures. Aucun impact sur l'environnement n'est signalé mais les manches filtrantes de l'installation de dépoussiérage sont détruites. Le coût des réparations est estimé à 5 000 euros.


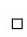

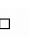
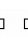

       **N° 33863 - IC - 15/11/2007 - 67 - BISCHWILLER**





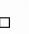

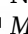
       GAZ LIQUEFIES INDUSTRIE (GLI)




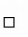
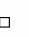
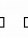

       Naf 25.29 : Fabrication d'autres réservoirs, citernes et conteneurs métalliques


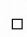

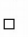
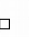
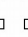
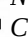
       CC - Analyse achevée

Un feu se déclare vers 11h30 sur une canalisation et un filtre à poussières de zinc dans une entreprise de travail des métaux. Les pompiers évacuent les 60 employés et refroidissent l'installation de dépoussiérage avec 2 lances à débit variable. L'incendie est éteint vers 13h30. Aucun blessé n'est à déplorer.

       **N° 34730 - IC - 05/03/2008 - 67 - MOLSHEIM**

       MESSIER BUGATTI

       Naf 30.30 : Construction aéronautique et spatiale

       CC - Analyse achevée

Dans une usine de construction aéronautique, de l'huile de coupe soluble s'écoule d'une machine, via un caniveau de collecte percé dans le réseau des eaux pluviales, puis dans une rivière. Le déshuileur est inefficace en raison de la miscibilité du fluide. Dès la découverte de la coloration de la rivière par un promeneur, les eaux du réseau sont détournées vers un bassin d'orage, puis le bassin incendie du site où elles sont stockées pour analyse et traitement ultérieurs.

N° 34383 - IC - 21/03/2008 - 63 - GERZAT

LUXFER GAS CYLINDERS

Naf 24.42 : Métallurgie de l'aluminium

CC - Analyse achevée

Un feu d'huile de coupe de machine-outil se déclare vers 15 h dans la gaine d'une hotte aspirante. L'incendie est éteint avec 1 lance à mousse. La circulation de la RD 2 est interrompue durant l'intervention des pompiers afin d'assurer l'alimentation en eau des engins des secours à partir des poteaux incendie. Aucun blessé n'est à déplorer mais l'unité de production est arrêtée dans l'attente de sa remise en état (ramonage...).

N° 35570 - IC - 25/03/2008 - 08 - BOGNY-SUR-MEUSE

LENOIR ET MERNIER

Naf 28.92 : Fabrication de machines pour l'extraction ou la construction

CC - Analyse achevée

Un feu se déclare vers 22 h dans une entreprise de fabrication de boulons en liquidation judiciaire. Les pompiers maîtrisent le sinistre avec 3 lances à débit variable dont une sur échelle. L'atelier de production et le magasin de stockage des pièces sont endommagés ; 50 m² de la toiture du bâtiment sont détruits. Selon la presse, des salariés licenciés pourraient être à l'origine de l'incendie ; en janvier 2008 les employés avaient déposé une plainte en justice pour diverses malversations financières.

N° 34609 - IC - 21/05/2008 - 77 - SAVIGNY-LE-TEMPLE

BERGUY

Naf 25.73 : Fabrication d'outillage

CC - Analyse achevée

Un feu se déclare vers 14 h sur un compresseur d'air alimentant l'ensemble des machines-outils d'une usine de fabrication d'outillage. Les pompiers éteignent l'incendie avec une lance à débit variable et une lance à mousse. Aucun blessé n'est à déplorer mais 30 employés sont en chômage technique pendant la durée d'indisponibilité du compresseur (48 h).

N° 34859 - IC - 11/07/2008 - 25 - CHARQUEMONT

HAENNI BERNARD (BH)

Naf 26.52 : Horlogerie

CC - Analyse achevée

Un feu se déclare vers 17 h dans un bâtiment de 1 600 m² à 2 niveaux d'une entreprise horlogère. Les pompiers éteignent l'incendie avec 3 lances à débit variable. Neuf machines-outils à commande numérique sont détruites et des ateliers sont endommagés par la fumée et les eaux d'extinction. Les 70 employés de l'établissement sont mis en congés jusqu'au 10 août. Une défaillance électrique sur une machine-outil serait à l'origine du sinistre. L'inspection des installations classées rappelle à l'exploitant ses obligations en matière de déclaration d'accident et lui demande un rapport sur l'incendie.

N° 35513 - IC - 22/08/2008 - 64 - BORDES

TURBOMECA

Naf 30.30 : Construction aéronautique et spatiale

CC - Analyse achevée

Un déversement de 150 l d'huile se produit dans le réseau des eaux pluviales d'une usine aéronautique à la suite de la rupture du circuit d'huile hydraulique d'une machine-outil tailleuse d'engrenages. Des barrages flottants sont installés sur le réseau des eaux pluviales et l'hydrocarbure est pompé, puis éliminé en tant que déchet ; aucun rejet ne s'est produit dans le milieu naturel. Après l'arrêt initial de la machine, le service de maintenance de l'établissement avait effectué un appoint d'huile avant de découvrir la fuite. A la suite de l'accident, plusieurs mesures sont prévues : isolement du réseau d'eaux pluviales par rapport aux organes de la machine-outil susceptibles de perdre de l'huile, identification des machines présentant un risque similaire et mise en place de mesures adaptées, maintien de façon pérenne d'un barrage flottant absorbant d'hydrocarbures en amont du rejet des eaux du site.


N° 35247 - IC - 24/09/2008 - 63 - ISSOIRE

SOCIETE INTERNATIONALE DE FORGEAGE ET DE MATRICAGE


Naf 25.50 : Forge, emboutissage, estampage ; métallurgie des poudres

CC - Analyse achevée

Un feu se déclare vers 18h30 sur une presse hydraulique dans une entreprise de travail des métaux. Le personnel et les secours publics éteignent l'incendie en 30 min. Aucune victime n'est à déplorer.

 □ □ □ □ □ **N° 35447 - IC - 06/10/2008 - 14 - CORMELLES-LE-ROYAL**

 □ □ □ □ □ PSA PEUGEOT CITROEN

 □ □ □ □ □ Naf 29.32 : Fabrication d'autres équipements automobiles

 □ □ □ □ □ CC - Analyse achevée

Dans une usine de fabrication d'équipements automobiles, un rejet d'huile de coupe soluble s'écoule sur le sol puis dans le réseau d'eaux pluviales du site avant de rejoindre un bassin communal d'étalement et d'infiltration. Ce bassin d'une superficie de 1 ha est pollué (eaux blanchâtres) et quelques jours plus tard une mortalité piscicole est constatée. Dans la nuit du 5 au 6 octobre, à la suite d'une intervention de maintenance curative sur un échangeur, une erreur de remontage provoque la mise en communication du circuit d'eau froide (P < 2 bar) et du circuit d'huile de coupe (pression de 6 à 8 bar) de la centrale d'usinage. L'huile se mélange dans le réseau d'eau relié à un groupe de refroidissement implanté à l'extérieur ; la soupape de sécurité de ce groupe s'ouvre entraînant l'écoulement sur le sol puis dans le réseau. L'alarme associée à la mesure en continu des hydrocarbures dans le réseau d'évacuation des eaux n'a pas fonctionné, son seuil de déclenchement étant réglé au-dessus du seuil de saturation de la sonde de mesure. Dès le constat du rejet, l'exploitant affrète des camions pour pomper le déversement ; les effluents collectés sont traités dans la station d'épuration de l'usine. Lors de l'accident, l'équivalent de 2 à 3 m³ de produit pur, classé irritant Xi, a été rejeté dans le réseau d'évacuation des eaux pluviales (l'huile soluble contient 10 % de produit pur). Le bassin étant en amont et à proximité des puits de captages d'eau potable des villes de MONDEVILLE et CAEN, les services sanitaires sont alertés ; les prélèvements dans le forage de MONDEVILLE sont interrompus et un autre forage est mis sous surveillance. Un arrêté préfectoral d'urgence prescrit la mise en sécurité, la décontamination et la remise en état des zones affectées par le rejet accidentel d'huile d'usinage. L'exploitant prévoit en outre d'adapter les détecteurs aux rejets accidentels du site.

N° 35365 - IC - 19/10/2008 - 89 - MIGENNES

BENTELEER AUTOMOTIVE

Naf 25.50 : Forge, emboutissage, estampage ; métallurgie des poudres

CC - Analyse achevée

Un feu se déclare vers 19h45 dans 200 m² de bureaux sur 2 étages dans une entreprise de travail des métaux. Le personnel de l'usine est évacué et les alimentations en énergie et en fluides sont interrompues ; un groupe électrogène alimentant une chaîne de production est cependant maintenu en fonctionnement. L'incendie se propage dans le bâtiment par l'intermédiaire des chemins de câbles électriques. Les pompiers éteignent le foyer principal avec 3 lances à débit variable de 250 l/min puis maîtrisent les foyers résiduels avec 1 lance ; des reconnaissances avec une caméra thermique sont effectuées et des faux plafonds situés dans la zone sinistrée sont dégarnis. L'incendie est définitivement éteint vers 23 h. Le maire, la gendarmerie et les services du gaz et de l'électricité se sont rendus sur les lieux.

N° 35588 - IC - 23/12/2008 - 31 - TOULOUSE


AIRBUS FRANCE


Naf 30.30 : Construction aéronautique et spatiale

CC - Analyse achevée

Dans une usine aéronautique, un feu se déclare vers 10 h dans un bac de copeaux de titane sous une machine d'usinage. Les pompiers isolent le récipient à l'extérieur du bâtiment, puis le recouvrent de matière sèche afin d'éteindre le feu. L'intervention des secours s'achève après la ventilation des locaux.

 □ □ □ □ □ N° 35800 - IC - 16/01/2009 - 60 - BEAUVAIS


 □ □ □ □ □ BOSCH SYSTÈMES DE FREINAGE


 ■ ■ ■ □ □ □ Naf 28.11 : Fabrication de moteurs et turbines, à l'exception des moteurs d'avions et de véhicules

€ □ □ □ □ □ CC - Analyse achevée

Un déversement d'huile de coupe soluble s'écoule dans un réseau d'eaux pluviales d'une usine de fabrication d'équipements automobiles puis un ru et pollue ensuite une rivière sur 4 km. Les pompiers mettent en place 3 barrages pour contenir l'huile, irritante et très toxique pour les organismes aquatiques, avant son rejet dans la rivière ; compte tenu de l'importante quantité d'eau polluée, un rejet à faible débit est effectué afin de diluer le polluant.

 □ □ □ □ □ N° 35970 - IC - 05/03/2009 - 65 - TARBES

 ■ ■ □ □ □ VAM DRILLING FRANCE (Ex : VALLOUREC MANNESMANN OIL GAS FRANCE)

 □ □ □ □ □ Naf 33.11 : Réparation d'ouvrages en métaux

€ □ □ □ □ □ CC - Analyse achevée

Un feu se déclare vers 7 h sur une presse hydraulique dans une usine de travail des métaux ; 6 ouvriers légèrement intoxiqués par les fumées sont conduits à l'hôpital pour des examens. L'intervention des secours s'achève vers 9 h ; 9 employés sont en chômage technique 2 jours.

N° 36085 - IC - 10/04/2009 - 07 - MAUVES

MECELEC

Naf 27.12 : Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique

CC - Analyse achevée

Un feu se déclare vers 1h40 dans une usine de 4 000 m² fabriquant des coffrets et armoires électriques en plastique. Les pompiers maîtrisent le sinistre vers 4h30 avec 3 lances à débit variable de 500 l/min dont 1 sur échelle et 2 lances à mousse ; les foyers résiduels sont éteints à l'aide d'extincteurs et les locaux sont aérés. L'intervention des secours s'achève à 6h15 mais les pompiers maintiennent une surveillance sur le site. L'incendie s'est propagé sur le 1/3 du bâtiment ; 4 presses hydrauliques et 3 robots de production sont détruits mais 12 presses ont été préservées des flammes. L'activité de l'entreprise redémarre le 20/04. Un départ de feu sur l'huile hydraulique d'une presse de moulage serait à l'origine de l'accident.

N° 44939 - IC - 03/06/2009 - 70 - HERICOURT

S2I (DEVILLERS OXYCOUPAGE).

Naf 25.50 : Forge, emboutissage, estampage ; métallurgie des poudres

CC - Analyse achevée

Un feu se déclare vers 18 h sur un filtre à poussières d'une installation de découpe laser dans une usine de travail des métaux. Un opérateur aperçoit de la fumée à 18h05 et donne l'alerte. Les pompiers internes ouvrent les trappes de désenfumage et interviennent sans succès avec des extincteurs. Les 26 employés présents dans le bâtiment sont évacués et les secours publics sont appelés. L'incendie est éteint à 19h20. Aucun blessé n'est signalé. L'origine du sinistre est inconnue.

N° 37807 - IC - 03/02/2010 - 88 - RAMONCHAMP

VUILLEMARD SARL


Naf 25.12 : Fabrication de portes et fenêtres en métal

CC - Analyse achevée

La toiture de 1 000 m² à structure métallique d'une entreprise de travail des métaux s'affaisse vers 9 h à la suite d'importantes chutes de neige. Le bâtiment est évacué et 10 employés sont en chômage technique partiel.

 □ □ □ □ □ N° 38003 - IC - 21/03/2010 - 21 - SELONGEY

 □ □ □ □ □ SEB


 ■ □ □ □ □ Naf 27.51 : Fabrication d'appareils électroménagers

€ □ □ □ □ □ CC - Analyse achevée

Une fuite d'huile sur une presse dans une usine de fabrication d'électroménagers provoque des irisations sur un cours d'eau vers 18 h. La fuite est colmatée et des produits absorbants sont épandus sur 3 m². L'intervention des secours s'achève vers 20 h.

 □ □ □ □ □ N° 38414 - IC - 16/04/2010 - 09 - PAMIERES


 ■ □ □ □ □ AIRFORGE


 □ □ □ □ □ Naf 25.50 : Forge, emboutissage, estampage ; métallurgie des poudres

€ □ □ □ □ □ CC - Analyse achevée

Un feu se déclare vers 5h30 sur une pompe hydraulique d'une presse à matricer dans un local technique d'une entreprise de travail des métaux. Les employés maîtrisent le sinistre avant l'arrivée des secours publics. Deux salariés incommodés par les fumées sont conduits à l'hôpital pour des examens ; ils en ressortent vers 10h30. Les dégâts matériels sont mineurs ; l'activité de l'établissement redémarre dans la matinée après des contrôles de sécurité. Une surchauffe de la pompe serait à l'origine de l'incendie.

 □ □ □ □ □ N° 38671 - IC - 21/07/2010 - 59 - FOURMIES


 □ □ □ □ □ AGRATI (Ex ACUMENT, ex VBF).


 ■ □ □ □ □ Naf 25.94 : Fabrication de vis et de boulons

€ □ □ □ □ □ CC - Analyse achevée

Une fuite d'huile de coupe dans une visserie s'écoule dans la PLANCHETTE ; le cours d'eau est pollué sur 200 m de long et 1,5 m de large. Les pompiers mettent en place 3 barrages filtrants et un barrage flottant. Une entreprise spécialisée pompe l'écoulement. Le service des voies navigables est informé.

 □ □ □ □ □ N° 39512 - IC - 01/01/2011 - 42 - FRAISSES

 □ □ □ □ □ AKERS

 ■ □ □ □ □ Naf 28.91 : Fabrication de machines pour la métallurgie

€ □ □ □ □ □ CC - Analyse achevée

De l'huile provenant d'une usine de fabrication de cylindres de laminoir en cessation d'activité depuis décembre 2010, s'écoule dans le réseau communal d'eau pluviale puis pollue l'ONDAINE sur la commune voisine. Les pompiers mettent en place un barrage flottant et l'office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA) est informé. L'inspection des installations classées effectue une enquête. Une fosse de trempage contenant une quantité importante d'eau polluée a pu déborder à la suite de la rupture d'une canalisation d'eau propre et entraîner un écoulement dans un bief traversant l'usine et qui s'écoule dans la rivière. Le gel est à l'origine de la dégradation de la tuyauterie. Selon les secours, des pollutions ayant la même origine ont déjà été constatées sur l'ONDAINE. Un arrêté préfectoral prescrit à l'exploitant : l'évacuation des eaux polluées, des liquides et déchets du site, un diagnostic de l'étanchéité des fosses de l'établissement, une identification des réseaux des effluents. Il doit également justifier de la nécessité de maintenir l'alimentation en eau des ateliers.


N° 39684 - IC - 29/01/2011 - 59 - TRITH-SAINT-LEGER


LAMINES MARCHANDS EUROPÉENS (LME - METALESCAUT)


Naf 24.10 : Sidérurgie

CC - Analyse achevée

Un feu d'origine électrique se déclare vers 5h30 dans la zone laminoir d'une usine sidérurgique. Les employés du site l'éteignent avec des extincteurs à poudre avant l'arrivée des pompiers.

 □ □ □ □ □ N° 39915 - IC - 06/03/2011 - 71 - MONTCHANIN

 □ □ □ □ □ SFAR (SOCIÉTÉ FONDERIE ET AJUSTAGE RÉUNIS)

 ■ □ □ □ □ Naf 25.62 : Usinage

€ □ □ □ □ □ CC - Analyse achevée

De l'huile de coupe provenant d'une entreprise de travail des métaux se déverse dans le bras d'un canal à la base de loisirs de la commune et dans l'étang de la MUETTE. Alertés vers 16 h, les pompiers mettent en place 2 barrages flottants pour limiter l'écoulement d'hydrocarbure et l'exploitant stoppe la fuite.

N° 39931 - IC - 08/03/2011 - 63 - GERZAT

LUXFER GAS CYLINDERS (SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE DE GERZAT)

Naf 25.29 : Fabrication d'autres réservoirs, citernes et conteneurs métalliques

CC - Analyse achevée

Un feu sur une presse se propage à une verrière de 400 m² dans un atelier de 2 000 m² d'une usine de fabrication de bouteilles de gaz. Le personnel est évacué et le service du gaz interrompt l'alimentation en énergie. Les pompiers éteignent l'incendie avec 2 lances à débit variable de 500 l/min dont une sur échelle. Aucun blessé n'est à déplorer. La structure du bâtiment n'a pas été endommagée. La police s'est rendue sur les lieux.

N° 40109 - IC - 11/04/2011 - 49 - SAINT-GEORGES-SUR-LOIRE

SOCIÉTÉ DE TÔLERIE INDUSTRIELLE FRANÇAISE (STIF)

Naf 25.11 : Fabrication de structures métalliques et de parties de structures

CC - Analyse achevée

Les secours sont alertés à 4h47 à la suite d'une odeur suspecte dans une entreprise de fabrication de structures métalliques. Les pompiers constatent que les émanations sont dues à la combustion d'un tuyau en polyéthylène d'alimentation en eau de l'établissement à la suite d'un feu d'origine électrique. Après rupture du tuyau, la fuite d'eau a éteint le début d'incendie mais inondée les locaux. Les 40 employés et les pompiers assèchent le bâtiment. Le personnel reprend ses activités en milieu de matinée et en début d'après-midi. La gendarmerie s'est rendue sur les lieux.

N° 40653 - IC - 20/07/2011 - 79 - NIORT

CANAM

Naf 25.11 : Fabrication de structures métalliques et de parties de structures

CC - Analyse achevée

Un feu se déclare vers 10h30 sur une machine-outil dans une usine spécialisée dans le domaine de la fourniture de construction métallique. Une importante fumée envahit le bâtiment et les 120 employés sont évacués. Les pompiers éteignent l'incendie avec 1 lance à mousse puis désenfument le bâtiment de 17 000 m² avec 3 ventilateurs. L'intervention des secours s'achève en début d'après-midi après vérification de l'absence de point chaud avec une caméra thermique. Aucun chômage technique n'est prévu ; la production a été interrompue durant 3 h.

N° 40665 - IC - 26/07/2011 - 92 - GENNEVILLIERS

UNITOL SAS

Naf 25.50 : Forge, emboutissage, estampage ; métallurgie des poudres

CC - Analyse achevée

Un feu se déclare vers 23h30 dans un bâtiment de 8 000 m² d'une entreprise de travail des métaux. Les pompiers maîtrisent le sinistre avec 5 lances à débit variable de 500 l/min, puis effectuent des travaux de déblaiement. Des bouteilles d'acétylène exposées au rayonnement thermique sont immergées dans un bac d'eau pour les refroidir. La police effectue une enquête. Les services du gaz et de l'électricité se sont rendus sur les lieux.

N° 40688 - IC - 04/08/2011 - 70 - AMONCOURT

TRÉFILERIES DE CONFLANDEY

Naf 24.34 : Tréfilage à froid

CC - Analyse achevée

Un feu se déclare vers 21h30 entre le faux plafond et la toiture à redents d'un bâtiment d'une tréfilerie à l'arrêt pour congés annuels. Alertés par des riverains, les pompiers éteignent l'incendie vers 1 h avec 8 lances dont 1 sur échelle. Les eaux d'extinction sont confinées sur le site. Les toitures de 3 des 6 travées du bâtiment, abritant une soixantaine de machines à tréfiler et à bobiner remises à neuf 1 an auparavant, sont détruites. Une partie des 300 employés pourrait être en chômage technique. La gendarmerie effectue une enquête pour déterminer l'origine du sinistre ; selon la presse, l'exploitant évoque un court-circuit électrique. Des élus se sont rendus sur les lieux.

N° 40745 - IC - 23/08/2011 - 55 - CLERMONT-EN-ARGONNE

REALMECA

Naf 25.62 : Usinage

CC - Analyse achevée

Un feu émettant une importante fumée se déclare vers 13h30 sur une machine-outil dans un atelier de 1 000 m² d'une entreprise de travail mécanique des métaux. Le personnel est évacué et les secours internes éteignent l'incendie à l'aide d'extincteurs ; 6 employés incommodés par les fumées sont examinés sur place. Les pompiers refroidissent la machine et ventilent les locaux. L'activité de l'établissement reprend vers 16h30.

N° 41117 - IC - 15/10/2011 - 08 - BOGNY-SUR-MEUSE

ATELIERS DES JANVES

Naf 25.50 : Forge, emboutissage, estampage ; métallurgie des poudres

CC - Analyse achevée

Un feu se déclare vers 4h30 sur une presse hydraulique contenant 200 l d'huile dans une usine de forgeage et d'estampage de 16 000 m². L'activité de l'établissement est interrompue, les énergies sont coupées et 20 employés sont évacués. Les pompiers éteignent l'incendie vers 6h15 avec une lance à mousse et mettent en place des produits absorbants pour éviter une reprise de feu ; une surveillance est maintenue sur place jusqu'à 8h30. Le personnel de maintenance de l'usine récupère l'huile de la presse. La gendarmerie et les services du gaz et de l'électricité se sont rendus sur les lieux.

N° 41163 - IC - 26/10/2011 - 08 - MONTHERME

FORGEX RAGUET

Naf 25.50 : Forge, emboutissage, estampage ; métallurgie des poudres

CC - Analyse achevée

Un feu d'huile se déclare vers 4 h sur une presse de 1 600 t dans une usine de forge et d'estampage. Les pompiers éteignent l'incendie avec une lance à mousse. La presse est détruite. Selon des médias, l'accident ne devrait pas avoir de conséquence majeure sur la production ni entraîner de chômage technique.

N° 41698 - IC - 25/01/2012 - 31 - ESCALQUENS

ATELIERS TOFER

Naf 25.62 : Usinage

CC - Analyse achevée

Un feu se déclare vers 19h30 sur un système d'aspiration dans l'atelier d'une entreprise de travail mécanique des métaux. L'incendie se propage dans le bâtiment. La circulation ferroviaire sur une ligne voisine est interrompue jusqu'à 20h30. L'intervention des secours s'achève vers 22h30. Aucun blessé n'est à déplorer.

N° 41765 - IC - 13/02/2012 - 55 - REVIGNY-SUR-ORNAIN

SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE DE REVIGNY (SMR)

Naf 24.31 : étirage à froid de barres

CC - Analyse achevée

Lors d'une période de grand froid, la rupture d'une canalisation d'eau provoque l'inondation d'installations électriques dans une fosse d'une usine métallurgique et l'arrêt de 3 lignes d'étirage à froid. Les pompiers alertés vers 9 h pompent 60 m³ d'eau et 2 lignes redémarrent avant midi ; la 3ème est remise en service dans la journée. Le maire s'est rendu sur place.

N° 41842 - IC - 03/03/2012 - 44 - VARADES

TÔLERIE INDUSTRIELLE VARDAISE (TIV)


Naf 33.20 : Installation de machines et d'équipements industriels


CC - Analyse achevée

Un feu se déclare vers 0h30 sur une machine de découpe laser dans une entreprise de tôlerie

industrielle. Les secours maîtrisent le sinistre avec 1 lance à débit variable. La production est interrompue durant 1 semaine ; 4 employés sont en chômage technique.

 □ □ □ □ □ N° 42139 - IC - 03/05/2012 - 72 - VIBRAYE


 □ □ □ □ □ MECACHROME


 □ □ □ □ □ Naf 25.62 : Usinage

€ □ □ □ □ □ CC - Analyse achevée

Un feu se déclare vers 22h30 sur une machine d'usinage de pièces en magnésium dans une entreprise de travail mécanique des métaux. L'incendie se propage à la toiture du bâtiment. Les pompiers maîtrisent le sinistre et conduisent 3 employés incommodés par la fumée à l'hôpital. L'intervention des secours s'achève vers minuit.

 □ □ □ □ □ N° 42527 - IC - 29/07/2012 - 77 - MONTEREAU-FAUT-YONNE


 □ □ □ □ □ SAM MONTEREAU

 □ □ □ □ □ Naf 24.10 : Sidérurgie


€ ■ ■ □ □ □ CC - Analyse achevée

Un feu d'huile se déclare vers 12h15 dans une fosse sous l'installation de mise en spire de fil métallique dans la halle laminoir d'une usine sidérurgique. Les secours publics sont alertés et 11 employés sont évacués au point de rassemblement. Les alimentations électriques sont interrompues et les obturateurs d'eaux pluviales sont fermés. Les pompiers maîtrisent le sinistre avec 4 lances à eau et à mousse malgré des difficultés d'accès à la zone en feu. Ils recherchent ensuite avec une caméra thermique d'éventuels points chauds résiduels au sol et en toiture du bâtiment. L'intervention des secours s'achève vers 16h30. Le coût des dommages matériels est estimé à 0,5 Meuros. Les eaux d'extinction ont été collectées dans un bassin de l'usine et traitées sur le site.

Vers 11 h, le tube de mise en spire s'était percé et des morceaux de fil à 600 °C avaient chuté sous les rouleaux du convoyeur de réception du fil. L'installation avait été arrêtée puis, après réparation du tube, remise en service à 12h08. Le départ de feu est survenu quelques minutes plus tard. Selon l'exploitant, les suintements d'huile dans la fosse, inhérents au process, ont été enflammés par des morceaux de fils cassés après remise en route des ventilateurs de l'installation. Le programme de nettoyage de ces écoulements huileux n'avait pas été correctement respecté les semaines précédentes. Toutes les installations susceptibles de générer des suintements d'huile sont nettoyées et dégraissées durant l'arrêt technique du mois d'août. Afin de mieux gérer ces phases de nettoyage, l'exploitant intègre cet entretien préventif périodique dans sa gestion de maintenance assistée par ordinateur.


 □ □ □ □ □ N° 42634 - IC - 20/08/2012 - 13 - FOS-SUR-MER


 □ □ □ □ □ ARCELORMITTAL MÉDITERRANÉE

 ■ □ □ □ □ Naf 24.10 : Sidérurgie

€ □ □ □ □ □ CC - Analyse achevée

Un écoulement d'eau blanchâtre est constaté vers 10 h dans une darse d'une zone industrielle. Le rejet a pour origine la vidange des circuits de refroidissement du train à bandes (laminoir à chaud) d'une usine sidérurgique classée Seveso seuil haut, lors de la maintenance annuelle de l'installation. La vidange débutée dans la nuit est arrêtée à 10h30. La pollution visuelle cesse vers 12h30. Un biodétergent utilisé lors de ces travaux d'entretien aurait lessivé les matières organiques dans les canalisations. Ce produit avait été employé les années précédentes sans que ce phénomène ne soit constaté. Après analyses de prélèvements d'eau, aucun dépassement des valeurs limites de rejet prévues par l'arrêté d'autorisation de l'usine n'est relevé ; aucune mortalité aquatique n'est signalée. L'exploitant et le fournisseur du biodétergent effectuent une enquête.

 ■ □ □ □ □ N° 42983 - IC - 31/10/2012 - 73 - UGINE

 □ □ □ □ □ CEZUS

 □ □ □ □ □ Naf 24.45 : Métallurgie des autres métaux non ferreux

€ □ □ □ □ □ CC - Analyse achevée

Un feu de 30 kg de zirconium se déclare vers 8h30 dans un broyeur d'une usine métallurgique classée

Seveso seuil bas ; le personnel de l'atelier est évacué. Les secours internes utilisent 2 extincteurs à poudre pour maîtriser le sinistre. Les pompiers déversent du sable sur le foyer puis effectuent des relevés de température ; 20 °C sont mesurés en surface et 130 °C sur les parois du broyeur. L'exploitant met en place une surveillance de la température des copeaux avant de vidanger l'installation. L'intervention des secours publics s'achève vers 10 h.

N° 43203 - IC - 07/11/2012 - 45 - ORLEANS

TRW ORLEANS COMPOSANTS MOTEURS

Naf 29.32 : Fabrication d'autres équipements automobiles


CC - Analyse achevée


Un feu se déclare vers 4 h dans la gaine d'aspiration d'air d'une presse de forgeage par extrusion d'une usine de production de pièces automobiles. La quinzaine de salariés d'un bâtiment jouxtant l'atelier des presses est évacuée. Gênés par un compresseur d'air au niveau de l'accès aux gaines d'extraction extérieures, les pompiers maîtrisent le sinistre avec une lance à eau mise en oeuvre depuis l'échelle d'un camion incendie. L'intervention des secours publics s'achève vers 6 h et les employés réintègrent les locaux. L'activité de l'atelier des presses redémarre à 13h15 après nettoyage de la gaine. La moitié des 2,5 m³ d'eaux d'extinction collectées dans le caisson turbine de la gaine d'aspiration est rejetée sans analyse préalable au réseau pluvial du site muni d'un déboureur-déshuileur et relié au réseau public qui se déverse dans le lac de la SOURCE ; une entreprise extérieure pompe le reste.

Selon l'exploitant, des dépôts de particules dans les gaines d'aspiration se seraient enflammés, en l'absence d'eau dans le laveur d'air, au redémarrage des presses à l'arrêt depuis 1 semaine. L'asservissement entre le niveau d'eau et le fonctionnement de l'aspiration a été défaillant ; la détection du défaut n'aurait pas été signalée par l'opérateur. L'exploitant doit analyser les défaillances de l'asservissement et proposer des mesures correctives, compléter et clarifier la consigne d'exploitation des presses sur les contrôles à effectuer par l'opérateur, mettre en place un registre de suivi des travaux de maintenance des machines et transmettre, à l'inspection des installations classées, les bordereaux de déchets pour les eaux évacuées par l'entreprise extérieure. Le compresseur qui avait compliqué l'intervention des pompiers a été déplacé.

 □ □ □ □ □ N° 43028 - IC - 09/11/2012 - 09 - PAMIERIS

 □ □ □ □ □ AUBERT ET DUVAL

 □ □ □ □ □ Naf 25.50 : Forge, emboutissage, estampage ; métallurgie des poudres

 □ □ □ □ □ CC - Analyse achevée

Une fuite d'huile hydraulique d'une presse se produit dans une usine de travail des métaux à la suite de l'ouverture d'une électrovanne d'un réservoir tampon, séparateur de phase eau / huile, après une défaillance électrique. L'hydrocarbure s'écoule dans le réseau d'eaux pluviales de l'entreprise muni d'un décanteur-déshuileur, et se déverse dans un canal puis dans l'ARIEGE. Les pompiers sont alertés vers 18 h à la suite de la découverte d'irisations sur la rivière. Les secours mettent en place un batardeau pour contenir la pollution dans l'établissement. Le lendemain, le pompage de l'usine d'eau potable de la commune de Saverdun est interrompu et les habitants sont alimentés par un autre réseau de distribution ; la préfecture demande à la population de limiter sa consommation d'eau au strict nécessaire. L'agence régionale sanitaire (ARS) informe de l'accident les stations de captage en aval du rejet. Les pompiers mettent en place un barrage flottant et des absorbants sur le canal et l'exploitant pompe 8 m³ d'huile hydraulique dans son réseau et dans le décanteur du site. Les buvards et boudins sont régulièrement remplacés au fur et à mesure de leur saturation. Le réseau interne du site est nettoyé les jours suivants. Le barrage flottant est maintenu en place jusqu'au 19/11. Selon l'exploitant, l'inefficacité du déshuileur du site serait due au caractère émulsionnant de l'huile hydraulique en régime turbulent. Il interroge le fabricant du séparateur et le fournisseur d'huile sur ce point.

N° 43099 - IC - 03/12/2012 - 58 - FOURCHAMBAULT

CMD ENGRENAGES ET REDUCTEURS

Naf 28.15 : Fabrication d'engrenages et d'organes mécaniques de transmission

CC - Analyse achevée

A leur arrivée vers 4h45, les employés d'une entreprise de travail des métaux détectent un feu dans le bardage d'un mur d'un local de 300 m² auquel une armoire électrique est adossée. L'incendie qui s'est propagé sur 20 m est éteint par le personnel et par les pompiers. L'armoire et le bardage sont détruits. L'intervention des secours s'achève à 8 h. L'activité du site est suspendue pour la journée. Le maire et la gendarmerie se sont rendus les lieux.

N° 43732 - IC - 06/02/2013 - 36 - DIORS

FRANCAISE DE ROUES F2R

Naf 24.53 : Fonderie de métaux légers

CC - Analyse achevée

Un salarié d'une entreprise de fabrication de roues d'automobiles constate à 0h30, lors d'une visite habituelle, qu'une fosse en sous-sol de l'atelier d'usinage est inondée par des eaux d'infiltration. Cette fosse, qui abrite l'équipement de séparation des copeaux et du liquide de coupe, est munie d'un dispositif de pompage des eaux, des infiltrations au travers des murs ayant été détectées dès l'origine de sa construction en 1998. L'employé alerte le technicien de maintenance qui ne parvient pas à remettre en marche l'une des 2 pompes qui a disjoncté. Le volume des infiltrations, particulièrement important en raison des pluies abondantes de la semaine, ne peut être évacué avec 1 seul appareil d'aspiration. Une pompe de secours est installée pour évacuer ces eaux dans le milieu naturel après traitement dans un séparateur d'hydrocarbures et un bassin de décantation. Une troisième est mise en place dans la matinée en complément des 2 en fonctionnement. Aucune pollution des eaux et du sol impact n'est signalée. Une partie des eaux en excédent a également été évacuée par une entreprise spécialisée. L'exploitant prévoit le remplacement de la pompe défaillante dans le puisard, la mise en place d'une alarme de niveau haut dans ce dernier et la mise sous alarme des 2 pompes avec report de défaillances sur un écran de contrôle existant.



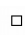
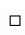



N° 43412 - IC - 07/02/2013 - 42 - UNIEUX

APERAM STAINLESS SERVICES SOLUTIONS PRECISION



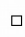




Naf 24.10 : Sidérurgie


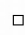
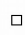
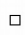



CC - Analyse achevée

Un feu se déclare vers 16 h sur un laminoir d'une usine sidérurgique ; 76 employés sont évacués. Les pompiers éteignent l'incendie avec 3 lances dont une à mousse puis recherchent d'éventuels points chauds avec une caméra thermique. Un contrôle de 2 sources scellées d'américium 241 est effectué ; un débit de dose équivalente de 5 µSv/h est mesuré au contact et de 1,3 µSv/h à 40 cm. Le fournisseur des sources radioactives vérifie l'installation le lendemain. L'intervention des secours s'achève vers 18h30.

       N° 43420 - IC - 10/02/2013 - 52 - NEUILLY-L'EVEQUE

       GASCARD MARTIN PROST

       Naf 25.50 : Forge, emboutissage, estampage ; métallurgie des poudres

       CC - Analyse achevée

Une explosion se produit vers 22h45 dans un atelier de 3 000 m² d'une entreprise de travail des métaux durant le préchauffage de la matrice d'une presse. Cette opération s'effectue à l'aide de 2 chalumeaux sur pied installés à 10 cm de la matrice et alimentés en propane depuis un réservoir extérieur. L'employé qualifié en charge de ce travail, présent dans l'entreprise depuis 25 ans, avait mis en place et allumé les chalumeaux vers 22 h et préparait l'alimentation en produit de l'installation à l'extérieur du bâtiment lorsque la déflagration s'est produite. Le salarié ferme la vanne principale de GPL et donne l'alerte. Les secours publics se rendent sur les lieux mais n'ont pas à intervenir ; le service de l'électricité coupe cependant l'alimentation de l'établissement. Aucun blessé n'est à déplorer. Des plaques de protection de la fosse de la presse ont été projetées dans l'atelier. Un convoyeur et des parois du bâtiment sont endommagés. Une trentaine d'employés est en chômage technique durant le temps nécessaire à la vérification des installations (gaz, électricité...). Selon l'exploitant, une

accumulation de propane dans la fosse aurait été enflammée par un chalumeau ; l'un des 2 a été retrouvé au fond de la cavité. La gendarmerie s'est rendue sur les lieux.

N° 43497 - IC - 01/03/2013 - 74 - VOUGY


BAUD VOUGY (ex HILITE EBEA).


Naf 25.62 : Usinage


CC - Analyse achevée

Un feu se déclare vers 2 h sur une machine-outil dans un bâtiment de 3 000 m² d'une entreprise de travail des métaux. L'incendie se propage à la centrale d'aspiration des vapeurs d'huile par une gaine technique. Les pompiers éteignent l'incendie vers 3h30 avec 1 lance à poudre. Les 8 employés de travail de nuit et 30 salariés diurnes sont en chômage technique. Selon l'exploitant, une défaillance électrique pourrait être à l'origine du sinistre. Pour limiter les risques de propagation des flammes, il prévoit la mise en place de clapets coupe-feu sur les piquages d'aspiration des machines de production ainsi qu'en amont des centrales de filtration de l'établissement.

 **N° 43724 - IC - 24/04/2013 - 82 - MOISSAC**

 **GILLIS SA**

 Naf 25.62 : Usinage

 CC - Analyse achevée

Des copeaux de magnésium s'enflamment vers 8h30 sous un tour d'usinage d'une usine de fabrication de visserie et boulonnerie pour l'aéronautique. Les 15 employés de l'atelier sont évacués et les pompiers du site maîtrisent le sinistre avant l'arrivée des secours publics. Aucun salarié n'a été blessé. L'activité redémarre en milieu de matinée. La gendarmerie s'est rendue sur place et la mairie a été informée. L'indisponibilité de la machine-outil pour réparations n'a pas d'impact significatif sur la production de l'entreprise.

N° 43832 - IC - 24/05/2013 - 57 - HAGONDANGE

ASCOMETAL

Naf 24.10 : Sidérurgie

CC - Analyse achevée

Un feu très fumigène se déclare vers 7 h au niveau du chemin de câbles sous une presse hydraulique d'une usine sidérurgique. Les alimentations en énergie sont interrompues et 8 employés sont évacués. Les pompiers maîtrisent le sinistre avec 2 lances à mousse et évitent sa propagation à une cuve de 6 000 l d'huile. L'intervention des secours s'achève à 9h30 après ventilation des locaux.

N° 43899 - IC - 12/06/2013 - 47 - MARMANDE

CREUZET AERONAUTIQUE

Naf 30.30 : Construction aéronautique et spatiale

CC - Analyse achevée

Un feu de titane se déclare vers 23 h sur une table d'ajustage dans une entreprise de fabrication de pièces aéronautiques ; 26 employés sont évacués. Les pompiers internes et les secours publics maîtrisent le sinistre avec des extincteurs à poudre et en dégarnissant la table ; les locaux sont ensuite ventilés. L'intervention s'achève vers 1 h. Le maire, la gendarmerie et le service de l'électricité se sont rendus sur les lieux.

N° 44062 - IC (BARRAGE) - 18/06/2013 - 65 - PIERREFITTE-NESTALAS

MITJAVILA TPTS

Naf 25.62 : Usinage

CC - Analyse achevée

A la suite de fortes pluies, une crue du GAVE DE PAU inonde une entreprise d'usinage et traitement de surface des métaux. Les ateliers de fabrication et les cuvettes de rétention des bains de traitement sont remplis de boue ; 58 employés sont en chômage technique. Une brèche dans une digue à la suite des inondations d'octobre 2012 est à l'origine du sinistre.

N° 43990 - IC - 27/06/2013 - 45 - ORLEANS

TRW ORLEANS COMPOSANTS MOTEURS

Naf 29.32 : Fabrication d'autres équipements automobiles

CC - Analyse achevée

Un feu se déclare vers 12 h au niveau d'un bac à graisse d'une presse dans une usine de production de pièces automobiles ; 68 employés sont évacués. Les secours maîtrisent le sinistre puis ventilent les locaux. L'intervention des pompiers s'achève vers 14 h après démontage des conduits d'évacuation des poussières et vérification de l'absence de point chaud avec une caméra thermique. Deux employés incommodés par les fumées en tentant d'éteindre les flammes ont été examinés sur place par le service médical des secours sans conséquence. Les services du gaz et de l'électricité se sont rendus sur les lieux.

N° 44164 - IC - 01/08/2013 - 68 - BIESHEIM

CONSTELLIUM FRANCE (ex-ALCAN RHENALU)

Naf 24.42 : Métallurgie de l'aluminium

CC - Analyse achevée

Dans une usine métallurgique classée Seveso seuil bas, un feu se déclare à 17 h dans un conduit d'évacuation d'air du laminoir à chaud à l'arrêt pour maintenance préventive. Le sprinklage au-dessus de la gaine se déclenche. L'incendie est éteint par les pompiers internes et les secours publics. Des travaux de dégarnissage sont effectués ainsi que des recherches d'éventuels points chauds résiduels. Plusieurs sont éteints dans la canalisation de ventilation mais également dans un second conduit d'amenée d'air. Aucun blessé n'est à déplorer. Les dégâts matériels sont limités à un trou dans la toiture nécessitant le remplacement d'une cinquantaine de m² d'éléments du toit. Des travaux de soudure sur un capot de protection d'un moteur de cage sont à l'origine du sinistre. Une particule chaude, aspirée dans la gaine de ventilation lors de sa remise en marche, a enflammé des dépôts de carbone dans le conduit. A la suite de l'accident l'exploitant prévoit : un nettoyage périodique des gaines d'air, une identification des zones à risque de ces conduits et étudie l'installation de clapets coupe-feu dans la canalisation principale d'extraction d'air ainsi qu'en tête des moteurs de cage asservis à un fusible thermique dans le conduit principal.


N° 44314 - IC - 09/09/2013 - 44 - PONTCHATEAU

BOBCAT


Naf 28.22 : Fabrication de matériel de levage et de manutention

CC - Analyse achevée

Une fuite de 3 000 l d'huile hydraulique se produit dans un local de produits dangereux d'une entreprise de fabrication de chariots de manutention. La fuite est découverte vers 15 h après débordement de la rétention et écoulement de l'huile vers un atelier de production et un regard d'eaux pluviales (EP) à l'extérieur du bâtiment. Les employés obturent le regard et isolent le réseau d'EP en sortie de site. Le lendemain, un sous-traitant pompe l'hydrocarbure collecté dans la rétention mais 1 000 l d'huile se sont infiltrés dans le sol en raison de la perméabilité du confinement. L'exploitant mandate un bureau d'études pour évaluer l'étendue de la pollution et définir les mesures de décontamination à mettre en oeuvre. Il doit également nettoyer la canalisation d'EP, imperméabiliser la rétention, vérifier l'état des autres capacités de confinement du site et adresser un rapport d'accident à l'inspection des installations classées. Un flexible, qui s'est désolidarisé d'une des 2 pompes de transfert de l'huile hydraulique vers les ateliers de production, est à l'origine de l'accident.

 **N° 44368 - IC - 23/09/2013 - 80 - BEAUCHAMPS**

 **A.P.B (AFFUTAGE DE PRÉCISION DE LA BRESLE)**

 Naf 25.73 : Fabrication d'outillage


 MT - Analyse achevée


Un feu se déclare au niveau d'une machine outils vers 10h45 dans une entreprise de 1 200 m² fabriquant des outillages. Le système d'extinction automatique au CO₂ de la machine et les employés munis d'extincteurs ne parviennent pas à maîtriser le feu. Les employés sont évacués et les secours

publics alertés. La quarantaine de pompiers mobilisés déploie 5 lances dont une sur échelle pour maîtriser le sinistre. Après 45 min d'intervention, la situation s'aggrave et la fumée noire est de plus en plus épaisse ; plusieurs petites explosions sont entendues. La circulation routière sur la D1015 est interrompue. Les pompiers éteignent finalement l'incendie vers 14 h puis maîtrisent les foyers résiduels ; 2 bouteilles d'acétylène exposées aux flammes sont refroidies. Un employé ayant respiré des fumées et un pompier victime d'un malaise ont été conduits à l'hôpital. L'usine est détruite et les 35 employés sont en chômage technique.

 □ □ □ □ □ N° 44809 - IC - 08/01/2014 - 61 - LE THEIL

 □ □ □ □ □ SOFEDIT (EX THYSSENKRUPP)

 □ □ □ □ □ Naf 25.50 : Forge, emboutissage, estampage ; métallurgie des poudres

 □ □ □ □ □ CC - Analyse achevée

Un feu se déclare vers 9 h dans une presse de formage à chaud d'un équipementier automobile. Les 70 employés dans le bâtiment sont évacués. La fumée inconcommodante 13 salariés qui sont pris en charge par le service médical des secours ; 4 sont conduits à l'hôpital pour des examens complémentaires. Les pompiers maîtrisent l'incendie qui est resté circonscrit dans la machine de formage et refroidissent les parois extérieures du four situé à proximité. Une fuite de 300 l d'huile hydraulique de la presse, qui s'est répandue sur 20 m² dans l'atelier, est recouverte d'un tapis de mousse puis pompée par une entreprise extérieure. L'intervention des secours s'achève vers 14h30 après ventilation des locaux et vérification de l'absence de points chauds résiduels.

N° 44875 - IC - 23/01/2014 - 25 - ECOLE-VALENTIN

CHEVAL FRERES

Naf 26.52 : Horlogerie

CC - Analyse achevée

Un feu se déclare vers 15 h dans un bac de copeaux de titane d'une entreprise de fabrication de composants horlogers ; 130 salariés sont évacués. L'incendie se propage à la toiture du bâtiment de 800 m². Les pompiers maîtrisent le sinistre avec 3 lances vers 16h30. Aucune victime n'est à déplorer. Selon la presse, une erreur humaine serait à l'origine de l'accident.

N° 44917 - IC - 04/02/2014 - 42 - FRAISSES

AKERS

Naf 28.91 : Fabrication de machines pour la métallurgie

CC - Analyse achevée

Un feu se déclare vers 18h45 dans une usine de 10 000 m² fabriquant des cylindres de laminoir, en cessation d'activités depuis décembre 2010 et régulièrement squattée par des inconnus. Les pompiers maîtrisent le sinistre dans la nuit avec 4 lances dont 2 sur échelle. L'accès des secours a été rendu difficile par la présence de blocs rocheux condamnant l'entrée des véhicules au site. Un bâtiment de 100 m² à un étage et la toiture d'un bâtiment accolé de 1500 m² sont endommagés. L'intervention des secours s'achève vers 3h30.

Un acte de malveillance est à l'origine du sinistre. Selon la presse, 2 mineurs ont été interpellés dans l'enceinte de l'établissement. L'inspection des installations classées propose au préfet un arrêté de mesures d'urgence prescrivant : la réparation et le renforcement du grillage de clôture autour du site, la remise en état des fermetures de 3 des bâtiments, la sécurisation des charpentes calcinées et la mise en place de mesures (gardiennage ou équivalent...) permettant de s'assurer du maintien pérenne des conditions de sécurité.